

DES ACTIVITÉS EXCLUES DES AVANTAGES
SUR L'INVESTISSEMENT

LA LISTE NOIRE DU GOUVERNEMENT

Page 5

LES SYNDICATS AUTONOMES DÉNONCENT

"MENACE SUR LES LIBERTÉS SYNDICALES"

Page 4

ISSN : 1112-7449

MIDI



Quotidien national d'information *Libre*
L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 3047 | Mercredi 29 mars 2017 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

PROGRAMMATION
DES MATCHS RETARD

LE CASSE-TÊTE CHINOIS DE KERBADJ

Page 16

DANS UNE CIRCULAIRE AUX MÉDIAS AUDIOVISUELS AUTORISÉS AUX PROCHAINES ÉLECTIONS

LES COMMANDEMENTS DE HAMID GRINE

Page 3



Les médias audiovisuels sont désormais au courant de ce qui est "licite" et de ce qui ne l'est pas s'agissant de la couverture de la campagne électorale pour les élections législatives du 4 mai prochain.

LUTTE CONTRE L'EXTRÉMISME ET LA DÉRIVE
CONFESSIONNELLE

L'ÉTAT HAUSSE LE TON

Page 4

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

UN FICHER NATIONAL AVANT LA FIN DE L'ANNÉE

Page 4



3
voleurs de bijoux
écroués dans la
wilaya de
Mostaganem.

3
personnes tuées
au Nigeria dans
une attaque de
Boko Haram.

32
personnes
arrêtées à Guelma
pour trafic de
drogue.

4 RECORDS BATTUS À LA 6^E ÉDITION DU CHAMPIONNAT ALGÉRIEN DE LA MÉMOIRE

Quatre records arabes ont été battus dans la wilaya de Jijel lors du 6^e championnat algérien de la mémoire organisé en présence de 50 participants à la salle des conférences de l'hôtel Dar-El-Az.

Quatre records de ce championnat, organisé par une entreprise spécialisée dans les stratégies d'entraînement intensifs pour développer la mémoire ont été l'œuvre de concurrents de catégorie enfant dans les épreuves des numéros binaires, des mots anarchiques et l'apprentissage et la mémorisation de 228 chiffres en l'espace de 5 minutes ainsi que 212 chiffres anarchiques en 15 minutes.

Les participants à cette manifestation, issus de 11 centres et établissements d'entraînement pour développer la mémoire des wilayas de Jijel, Tiaret, Laghouat, Ghardaïa et de Djelfa ont concouru dans un climat de quiétude et de grande concentration également dans les épreuves de la mémorisation des noms, des visages, des chiffres multiples et des chiffres anarchiques et la



détermination du jour correspondant à des dates ultérieures et futures ainsi que la mémorisation de centaines de chiffres en l'espace d'un temps record.

UN 1^{ER} SALON INTERNATIONAL "TEXTILE ET MODE" DU 2 AU 5 AVRIL À ORAN



Un premier salon international de textile et de mode "Textile-expo" sera organisé du 2 au 5 avril à Oran, avec la participation de 150 exposants.

Cette manifestation, qui se tiendra au Centre des conventions

d'Oran Mohamed-Benahmed, verra la participation de plus de 90 exposants étrangers de Tunisie, du Portugal, de Turquie, de Chine, d'Inde et des États-Unis d'Amérique.

Ce salon, organisé par la Sarl CG com Event sous le patronage du ministère de l'Industrie et des Mines et en collaboration avec la wilaya d'Oran, la chambre de commerce et d'industrie de l'Oranie et l'Union générale des travailleurs algériens, constituera un espace de promotion de la production nationale dans ce domaine, d'échange d'expériences et de prospection de marchés. Un riche programme a été concocté pour la circonstance comportant des conférences et des défilés de mode, en plus de l'exposition de différents produits de textile, de cuir, de prêt à porter, de matières premières, d'équipements et d'accessoires. Les conférences seront animées par des spécialistes reconnus mondialement et aborderont des thèmes traitant, entre autres, de l'innovation dans le domaine de textile, de la redynamisation de ce secteur, des solutions technologiques dans les domaines du textile et du cuir.

PROGRAMME D'AUSCULTATION DES INFRASTRUCTURES AÉROPORTUAIRES DE GHARDAÏA

Les infrastructures aéroportuaires de l'aérodrome international Moufidi-Zakaria de Ghardaïa seront auscultées par des experts de l'Union européenne à partir du début du mois d'avril prochain.

Cette auscultation, une procédure obligatoire effectuée tous les vingt ans sur les aérodromes, est un dispositif de contrôle des infrastructures aéroportuaires, notamment l'état de leurs plateformes, les pistes d'atterrissage, les aires de manœuvres et les voies de circulation, selon les normes internationales.

Cette procédure de contrôle sera effectuée par des experts européens, en collaboration avec les équipes de l'organisme nationale de contrôle technique des travaux publics et les ingénieurs des travaux publics locaux.

Cet audit s'inscrit dans le cadre du programme d'appui à la mise en œuvre de l'accord d'association entre l'Algérie et l'UE baptisé "Accompagner le CTTT dans la mise en place de systèmes d'aide à la décision pour la gestion du réseau routier et des ouvrages d'arts" et "Accompagner le CTTT dans l'amélioration des techniques d'aménagement et d'homologation liées à

la sécurité routière et aéroportuaire". La démarche contribuera à renforcer et maintenir le patrimoine aéroportuaire aux normes exigées par l'Organisation de l'aviation civile internationale.

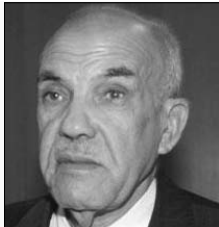


SAÏD ABADOU : SG DE L'ONM

"La célébration des événements nationaux qui glorifient les différentes périodes historiques du pays a pour objectif de lutter contre l'oubli.

Certaines personnes ont oublié le poids des sacrifices consentis par les Algériens à commencer par la révolution de l'émir Abdelkader jusqu'à la glorieuse Révolution de 1954."

D
I
L
I
T



FAIRE POUSSER DES LÉGUMES SUR LES... TROTTOIRS

Les Parisiens ont désormais le droit d'utiliser les espaces publics pour y faire pousser toutes sortes de fruits, de fleurs et de légumes bio. Eh bien, bonne nouvelle, ce nouveau concept démarre très, très fort ! 2.500 personnes auraient déjà adressé une demande de permis à la mairie et, parmi elles, 1.500 auraient déjà obtenu satisfaction. Des particuliers mais aussi des associations et des commerçants qui se prennent au jeu de la main verte, de la convivialité et de la reconquête de l'espace public par les citoyens. Principale condition : ne pas utiliser de pesticides.

PETITE LEÇON DE CIVISME

À Ham, ville de 4.717 habitants, un habitant a cru bon de jeter ses déchets au pied d'une benne à verre. Autrement dit, n'importe où. Alors, histoire de lui donner une petite leçon, le maire de la commune a mené sa petite enquête, a identifié l'auteur de ce dépôt sauvage puis a demandé à ses services de rapporter tout ce bazar à son propriétaire...

Sans être une sanction, cette réaction n'est ni plus ni moins qu'un juste retour des choses. L'auteur de l'infraction n'aura pas en effet pas d'amende, il ne lui sera même pas demandé de rembourser les frais d'acheminement et de personnel, mais, pourtant, tout laisse à croire qu'il aura retenu la leçon !

ELLE COUPE GRATUITEMENT LES CHEVEUX DES... SANS-ABRIS

Se payer le coiffeur quand on n'a pas de quoi se payer un toit, c'est mission impossible. Heureusement, les sans-abris dunkerquois peuvent compter sur la solidarité de Laurence Bartholomeus, une coiffeuse à la générosité exemplaire qui, elle aussi, a connu la galère...

Il y a onze ans, Laurence Bartholomeus était à la rue avec ses enfants. Grâce à un peu d'aide et de soutien, elle a remonté la pente. Du coup, aujourd'hui, elle tient absolument à donner un coup de main en retour : chaque vendredi, elle installe son salon de coiffure ambulante en pleine rue et coupe gratuitement les cheveux de tous ceux qui le désirent.

DANS UNE CIRCULAIRE AUX MÉDIAS AUDIOVISUELS AUTORISÉS DE COUVRIR LES PROCHAINES ÉLECTIONS

Les commandements de Hamid Grine

Les médias audiovisuels sont désormais au courant de ce qui est "licite" et de ce qui ne l'est pas s'agissant de la couverture de la campagne électorale pour les élections législatives du 4 mai prochain.

PAR INES AMROUDE

Le ministère vient en effet de tracer la feuille de route pour la campagne électorale qui sera entamée, pour rappel, le 9 avril.

Le ministère de la Communication a adressé mardi une circulaire aux médias audiovisuels autorisés à assurer la couverture médiatique des prochaines élections législatives.

Leur rappelant la nécessité de veiller au strict respect des dispositions édictées par la législation et la réglementation en vigueur et des principes relevant des règles déontologiques.

"Le ministère de la communication, auquel incombe la mission d'offrir toutes les conditions devant permettre à l'ensemble des candidats un accès équitable aux médias audiovisuels autorisés à assurer la couverture média-

tique des élections législatives, rappelle aux responsables de ces médias, la nécessité de veiller au strict respect des dispositions édictées par la législation et la réglementation en vigueur et des principes relevant des règles déontologiques, applicables en la matière", a souligné le ministère de la Communication.

Le ministère a indiqué que pour "la première fois dans l'histoire" des institutions du pays, l'organisation des élections est confiée à une instance consacrée par la Constitution de 2016, la Haute instance indépendante de surveillance des élections, chargée de veiller à "leur transparence et à leur probité".

Pour le ministère, les pouvoirs publics ont ainsi énoncé "clairement leur volonté" d'organiser des élections dans un "cadre transparent et impartial" dans la Constitution de 2016.

La mise en œuvre de l'ensemble des nouvelles dispositions législatives relatives aux élections, selon le ministère, "ne peut que conforter si besoin est la détermination inébranlable et indéfectible de la plus haute autorité du pays à garantir le déroulement de ce scrutin dans le respect des dispositions de la loi fondamentale de notre pays".

Le ministère de la Communication a fait savoir que cette circulaire reposait notamment sur un cadre législatif et réglementaire puisé dans la loi organique relative au régime électoral (août 2016), la loi organique relative à la Haute instance de surveillance des élections (août 2016) et la loi relative à l'activité audiovisuelle (février 2014).

Ainsi, pour présenter son programme aux électeurs, "tout candidat aux présentes élections dispose d'un accès équitable aux médias audiovisuels nationaux autorisés à exercer en fonction de l'importance respective du nombre de partis politiques, comme il en est de même pour les candidats indépendants, regroupés de leur propre initiative", selon la loi organique relative au régime électoral (article 177).

Les dispositions de l'article 178 de la loi organique relative au régime électoral, "font obligation aux médias audiovisuels nationaux autorisés à exercer et qui participent à la couverture de la campagne électorale, de garantir la répartition équitable du temps d'antenne entre les candidats, sous le contrôle de l'autorité de

régulation de l'audiovisuel, chargée d'assurer le respect de l'application de ces dispositions".

L'Arav est chargée d'appliquer les règles relatives aux conditions de production, de programmation et de diffusion des émissions d'expression directe ainsi que les émissions des médias audiovisuels lors des campagnes électorales, a rappelé le ministère.

Dans le volet éthique et déontologie, les responsables des services de communication audiovisuelle veillent à "proscrire toute offense, toute parole outrageante, injurieuse ou diffamatoire à l'encontre de la personne du président de la République et/ou de la personne représenté par le président de la République", a rappelé le ministère. Les responsables des "services de communication audiovisuels veillent à garantir, dans le contenu des programmes diffusés, l'expression pluraliste des courants de pensée et d'opinion dans le respect d'égalité de traitement, honnêteté et d'indépendance", a relevé le ministère

I. A.

ELECTIONS LÉGISLATIVES

Les partis politiques peaufinent leur stratégie de campagne

PAR LAKHDARI BRAHIM

En prévision de la campagne électorale prévue à partir du 9 avril prochain, les partis politiques en lice pour les élections législatives du 4 mai 2017 peaufinent et finalisent, chacun son rythme, les détails de leur stratégie de campagne.

Au parti du Front de libération nationale (FLN), les réunions des différentes commissions devront dégager un accord autour d'un programme national à distribuer à travers toutes les wilayas du territoire national, selon Ahmed Boumehdj, membre de bureau politique.

Le Rassemblement national démocratique (RND) se prépare à mener sa campagne qu'il entamera dans une wilaya de l'Est, à El-Tarf plus exactement, "loin des slogans

et à travers un discours direct et franc", a indiqué le responsable de communication du parti Seddik Chihab.

L'alliance Mouvement de la société pour la paix (MSP) et Front du changement (FC) a adopté pour sa part "un programme unique" élaboré par son instance électorale nationale sous le thème "ensemble pour une Algérie prospère et sûre". Les meetings inauguraux et de clôture seront animés conjointement par les présidents des deux partis.

Le Parti des travailleurs (PT), quant à lui, devra déterminer en cours de semaine, son slogan électoral et le lieu de lancement de sa campagne alors que le Front national algérien (FNA) a choisi la wilaya d'Ain-Defla pour lancer la campagne, dans le cadre d'un programme pour lequel le slo-

gan "Pour le changement et la défense de la justice sociale" a été retenu. Les formations politiques qui prennent part à la course pour les prochaines élections législatives ont investi les espaces virtuels pour séduire le maximum d'électeurs. Le bureau politique du parti FLN prépare à cet égard une réunion pour définir la stratégie de communication à adopter.

"Un programme national unique" dont le SG du parti avait décliné les grandes lignes lors de ces dernières réunions avec les candidats, sera mis en œuvre. Tous les moyens sont disponibles pour se rapprocher des électeurs, affirme-t-on au sein du parti.

Le RND mettra également à profit les réseaux sociaux pour faire connaître son programme électoral sans omettre les

actions de proximité qui ont donné leurs preuves. Pour l'Alliance MSP-FC "les sites web figurent parmi les espaces qui permettront de gagner des millions d'électeurs". Le responsable de la communication de l'alliance Abdallah Ben Adjaimia a indiqué que les réseaux sociaux "occuperont une place de choix dans la stratégie électorale".

Il a également souligné l'importance de l'action de proximité qui favorise le contact direct avec les citoyens.

D'autres formations politiques privilégient l'action de proximité dans leur stratégie de communication électorale.

L. B.

VISITE D'ÉTAT DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE DU CONGO Le président Bouteflika s'entretient avec son homologue congolais

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, s'est entretenu mardi à Alger avec le président de la République du Congo, Denis Sassou N'Guesso, en visite d'Etat en Algérie.

L'entretien s'est déroulé en présence du président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Mohamed-Larbi Ould Khelifa, du Premier ministre, Abdelmalek Sellal, du ministre d'Etat, directeur de cabinet à la présidence de la République, Ahmed Ouyahia, du ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Ramtane Lamamma, du ministre des Affaires maghrébines, de l'Union africaine et de la Ligue des Etats arabes, Abdelkader Messahel, et du ministre de l'Industrie et des Mines, Abdesslem Bouchouareb.

M. Sassou N'Guesso a entamé lundi une visite d'Etat de quatre jours en Algérie.

R. N.

500.000 encadreurs mobilisés

En prévision du lancement de la campagne électorale des législatives, débutant le 9 avril prochain, 940 listes de candidats ont finalement été retenues pour prendre part aux législatives du 4 mai.

Reçu, hier, à l'émission l'Invité de la rédaction de la chaîne 3 de la Radio algérienne, le directeur général des libertés publiques au ministère de l'Intérieur précise que sur les 181 listes rejetées par la commission des candidatures, 33 ont été "réhabilitées" des suites de recours auprès des autorités judiciaires.

A propos de la révision du fichier électoral, totalement numérisé, Lakhdar Amara assure qu'en dépit de ce qui a été rapporté, "sans preuves probantes", beaucoup d'améliorations ont été apportées à

celui-ci, notamment pour y expurger les noms des personnes décédées, signalant que 23.251.503 électeurs y ont finalement été retenus pour participer au scrutin. Relevant, par ailleurs, que contrairement aux autres échéances électorales, les Algériens ont tendance à s'intéresser davantage aux élections communales, en raison, explique-t-il, des "problèmes rencontrés dans leur milieu immédiat et ne percevant pas précisément le rôle des législatives" d'où, dit-il, "notre rôle de sensibiliser davantage autour du prochain scrutin".

A propos de la neutralité que devrait observer l'administration lors de la prochaine rencontre électorale, "pour assurer sa crédibilité et sa transparence", M. Amara répond sèchement qu'il n'a

pas à s'exprimer sur ces principes étant donné, souligne-t-il, qu'ils sont "inscrits dans la loi".

Par ailleurs il a indiqué que "le ministère a parachevé les préparatifs des prochaines législatives".

A cet effet, et pour l'organisation des échéances du 4 mai prochain, pas moins de 53.000 bureaux de vote, 4.700 structures ainsi que 500.000 encadreurs ont été retenus par le ministère".

Dans ce contexte, le même responsable a fait part de la "mise en place de 12.176 bureaux de vote dont 61 dédiés aux ressortissants algériens à l'étranger. De même, parmi les 53.000 bureaux, 166 sont itinérants et 390 destinés à l'émigration", a-t-il expliqué.

L. B.

LES SYNDICATS AUTONOMES DÉNONCENT

"Menace sur les libertés syndicales"

Des syndicats, dont celui des communaux, le Snateg et le SNPPS déplorent des entraves aux libertés syndicales. Ils dénoncent ces pratiques en promettant "de revenir à la protesta".

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

Selon un des porte-paroles du Syndicat des travailleurs de la commune, "il sera indiqué prochainement des journées de protesta pour signifier notre désapprobation aux entraves à notre action syndicale". Ce syndicat, qui est sous l'aile du Snapap, a estimé que "la plateforme revendicative est ignorée par la tutelle et que des points touchant à la refonte du statut général de la Fonction publique et les statuts particuliers de tous les travailleurs de la commune sont les revendications essentielles qui doivent trouver une solution".

Ces derniers qui n'ont cessé, depuis un an, de sortir dans la rue, estiment que "dès

qu'il y a une grève c'est la panique des autorités". De son côté, le Syndicat des praticiens publics de la santé (SNPPS) déplore que "des pratiques pour déstabiliser les mouvements de grève sont agissantes". Le président de ce syndicat, Lyes Merabet, estime à juste titre que "les pressions s'ajoutent de la part de la tutelle pour nous interdire de se réunir pour protester" mais sans qu'il y ait une signification officielle de ces agissements.

Le Syndicat national des vétérinaires fonctionnaires de l'administration publique a également crié aux "entraves du travail syndical suite à la dénonciation de la situation qui poutit dans le secteur" souligne la chargée de communication de ce syndi-

cat, Zakia Djelti. Dans son communiqué, le syndicat appelle "à la cessation de ces intimidations" exercées à l'encontre des secrétaires de section syndicale dans plusieurs wilayas. Même pour entamer une grève d'une journée, ce syndicat est confronté à des pressions de sa tutelle pour l'ajourner.

Sans compter que des personnes sont arrêtées, bousculées dans les sit-in programmés ou carrément interdits.

La plupart des syndicats considèrent que ces pratiques sont en violation de la Constitution qui a consacré pleinement le travail syndical libre de toute gêne et pression.

Elle reconnaît également le droit de grève

comme un droit pour toute corporation syndicale ou assemblée de travailleurs dans un cadre légal. Même les décrets d'application reconnaissent le droit inaliénable à la contestation des travailleurs dans leurs secteurs respectifs. Mais face à l'intransigeance des autorités qui veulent maintenir l'état serré sur les activités syndicales en jouant sur l'argument "sécuritaire" comme menace pour le pays, les principaux syndicats comptent saisir les plus hautes autorités, dont le Premier ministre et le président de la République, pour protester sur ces comportements des responsables officiels qui veulent revenir aux pratiques révolues de la pensée unique.

F. A.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Un fichier national avant la fin de l'année

PAR RAHIMA RAHMOUNI

La multiplication des accidents de la circulation et leur lot de morts est préoccupant. Les pouvoirs publics tentent de juguler, tant bien que mal, ce fléau qui fait des milliers de morts chaque année. En atteste la récente loi sur la circulation routière et les mesures qui ne manqueront pas de l'accompagner. Dans ce cadre, et avant la fin de l'année en cours, sera mis place d'un dispositif permettant l'automatisation des sanctions grâce à un fichier national crédible et efficace. C'est en effet ce qu'a indiqué hier le directeur du Centre national de prévention et de sécurité routière, Naït El Hocine Ahmed. Invité du forum d'El Moudjahid, Naït El Hocine a fait valoir le fait que ce projet du ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales vise "à concrétiser les objectifs des politiques nationales visant à réduire l'impact des accidents de la route, garantir la sécu-

rité routière et protéger l'économie nationale".

Il vise également, a-t-il ajouté, à assurer "une nouvelle prestation publique, développée et de qualité, loin de toute complication bureaucratique".

Ce fichier comprendra des informations sur les 10 millions de permis délivrés à l'échelle nationale. "La base de données de l'état civil est déjà étoffée. Ce fichier se basera sur ses informations et aura le même système de traitement", a-t-il expliqué.

"Les contraintes auxquelles font face les autorités et les bureaux de wilayas concernant les sanctions et les retraits des permis seront bientôt révolus", a-t-il assuré en outre. La loi modifiant et complétant la loi 1-14 de 2016, relative à la sécurité routière a été promulguée la semaine dernière.

Cette loi, dira l'invité d'El Moudjahid, "instaure la mise en place de la délégation

de la prévention et de la sécurité routière qui a pour objectif de gérer le système national du permis à points, des permis de conduire et des infractions. Elle est également propriétaire du fichier national des immatriculations." L'organisme permettra également l'unification des efforts pour réduire les accidents de la circulation routière qui occasionnent des milliers de victimes chaque année.

Naït El Hocine a annoncé que "des campagnes de sensibilisation vont être gérées selon un plan stratégique, qui fixera leurs priorités".

Pour l'autofinancement de la délégation, sous instruction du Premier ministre, un compte d'affectation spéciale a été proposé. Il permettra de financer les premiers chantiers.

Le compte va également financer l'entretien et la gestion du fichier national des immatriculations et le système automa-

tisé de sanctions.

La délégation aura, par ailleurs, un rôle-leader dans la diffusion de bilans et de statistiques. "Nous travaillons avec les services de sécurité et la protection civile sur un système automatisé de collecte des données", a-t-il annoncé.

Cette méthode permettra d'avoir un fichier national contenant les données relatives aux accidents de la circulation.

"La collecte a commencé depuis une année avec les services de sécurité et en collaboration avec la direction générale espagnole du trafic routier", a-t-il indiqué.

L'intervenant a fait part d'une baisse significative des accidents, lors du premier trimestre 2017, par rapport à l'an dernier. Elle est de l'ordre de 27 %. "Nous sommes déterminés à ce l'année en cours soit celle de la sécurité routière", a-t-il conclu.

R. R.

LUTTE CONTRE L'EXTRÉMISME ET LA DÉRIVE CONFESIONNELLE

L'État hausse le ton

PAR RACIM NIDAL

Le ministre des Affaires religieuses et des Waqfs, Mohamed Aissa, a annoncé l'élaboration d'un projet de loi sur la lutte contre l'extrémisme et la dérive confessionnelle. Mohamed Aissa a affirmé au forum de la Radio algérienne, qu'un projet de loi sur "la lutte contre l'extrémisme et la protection des Algériens de la dérive confessionnelle" était en cours d'élaboration par son département ministériel.

Il a indiqué que la Constitution algérienne "garantit la liberté du culte et la pratique des rites religieux mais interdit dans le même temps, l'exploitation de la religion à d'autres fins", soulignant que la société algérienne avait sa "référence religieuse et ne veut en aucune manière, être impliquée dans les tiraillements

doctrinaux".

Il a précisé également qu'un observatoire national de la référence religieuse sera créé et sera considéré comme un centre de recherche animé par une élite composée d'intellectuels et d'universitaires.

D'autre part, le ministre des Affaires religieuses a rappelé que le terrorisme "n'a ni foi ni loi. Il est l'oeuvre d'une machination qui vise à ternir l'image de l'Islam par tous les moyens".

Concernant les préparatifs en cours en prévision de la saison du hadj, il a rappelé que le coût cette année ne dépassait pas 500.000 DA, insistant sur les "améliorations multiples" dont bénéficieront les pèlerins algériens, notamment en matière de prise en charge sanitaire, de transport et d'hébergement.

S'exprimant sur l'exploitation des mosquées lors de la campagne électorale des législatives du 4 mai prochain, Mohamed Aissa a fait remarquer avoir adressé des correspondances aux directions des affaires religieuses à travers les différentes wilayas du pays portant sur le respect de la loi et la nécessité de mettre les mosquées à l'abri de toute exploitation politique.

Il a relevé enfin, le rôle des écoles coraniques dans la préservation de l'identité nationale, estimant que ce dernier "complétait celui des établissements éducatifs".

En mai prochain, un "programme national complémentaire sera ficelé avec le ministère de l'Éducation nationale", a-t-il ajouté à cet effet.

R. N.

SELON UNE ENQUÊTE DE LA BM

La diaspora algérienne aurait transféré 2 milliards de dollars

Selon une enquête de la Banque mondiale (BM) sur la diaspora dans la région Mena (Afrique du Nord et Moyen-Orient), publiée mardi à Washington, la diaspora algérienne aurait transféré vers l'Algérie en 2015 deux milliards de dollars en 2015. Ce montant représenterait 0,9 % du PIB de l'Algérie en 2014, selon cette analyse conçue pour examiner la nature de l'engagement des professionnels de la diaspora de l'Afrique du Nord et du Moyen-Orient dans le développement de leurs pays d'origine.

R. N.

DES ACTIVITÉS EXCLUES DES AVANTAGES SUR L'INVESTISSEMENT

La liste noire du gouvernement

Le gouvernement donne l'impression de vouloir faire un grand lifting à l'activité relative à l'investissement. Preuve en est la publication au dernier Journal officiel de pas moins de six décrets exécutifs.

PAR RIAD EL HADI

Il en est ainsi du décret exécutif numéro 17-101 du 5 mars 2017 fixant les listes négatives, les seuils d'éligibilité et les modalités d'application des avantages aux différents types d'investissement. Un décret à traversa lequel le gouvernement a établi une liste de 150 activités ou, désormais, l'État n'accordera aucun avantage aux investisseurs.

Le gouvernement a d'ailleurs estimé, par le biais de différentes déclarations, dont celles du Premier ministre et du ministre de l'Industrie, que certaines activités sont saturées. Ainsi les meuneries – soit les minoteries –, les cimenteries (ciment gris), les briqueteries ou l'activité de production de rond à béton font désormais partie de cette liste négative. Le gouvernement met fin aux avantages pour "toutes les activités de montage et d'assemblage qui ne satisfont pas au taux d'intégration fixé par la réglementation en vigueur". Cette mention vise clairement l'industrie automobile et les projets de différents constructeurs dans ce domaine.

Par cette liste exhaustive comprend aussi des domaines d'activités financiers comme les banques, les assureurs et autres étab-

lisements financiers. Parmi les secteurs jugés saturés par le gouvernement, la liste reprend par exemple les diverses activités de transports (voyageurs, marchandises...), de location sous toutes ses formes (notamment de véhicules ou d'engins agricoles et de travaux publics). Toutes les activités d'importation sont naturellement exclues des avantages, tout comme les pâtisseries, boulangeries, cafés, salons de thé et restaurants (en dehors des chaînes et

des restaurants classés), indique le le décret exécutif publié dans le Journal officiel numéro 16 du 8 mars 2017. Enfin, l'on relève, par ailleurs, que les pharmacies, ainsi que la production d'eau minérale et autres boissons non-alcoolisées (hormis celles destinées à l'export) sont désormais exclues des avantages à l'investissement. De manière générale, cette liste exclut toutes les activités exercées en dehors du régime du bénéfice [fiscal, NDLR] du réel,

indique le document. Dans le même temps, l'ensemble des créneaux non-soumis à inscription au registre du commerce (sauf exceptions) ne bénéficieront plus des avantages à l'investissement, selon la même source. Enfin, les activités qui font l'objet de législation particulière interdisant l'accès aux avantages ou qui disposent déjà "de leur propre régime d'avantages".

R. E.

Des avantages pour les entreprises créant plus de 100 emplois

Les modalités d'application des avantages supplémentaires accordés aux investissements créant plus de cent (100) emplois sont désormais définies par un décret exécutif publié au Journal officiel numéro 16. Ainsi, la durée est portée jusqu'à cinq (5) ans pour les avantages d'exonération de l'impôt sur le bénéfice des sociétés (IBS), d'exonération de la taxe sur l'activité professionnelle (TAP) et de l'abattement de 50 % sur le montant de la redevance locative annuelle

fixée par les services des domaines. Cette durée est de trois (3) années pour les investissements créant un nombre inférieur ou égal à cent (100) emplois. Le décret précise que la durée de 5 ans des avantages est applicable lorsque les investissements ont créé plus de 100 emplois entre la période allant de la date d'enregistrement de l'investissement à l'achèvement de la première année d'exploitation, au plus tard. Par la mise en exploita-

tion, il est entendu le démarrage de l'activité sur laquelle porte l'investissement, se traduisant par la production de biens destinés à être commercialisés ou la fourniture de prestations de services facturées, après acquisition partielle ou totale de biens ou services nécessaires à l'exercice de l'activité envisagée. Pour le décompte des avantages, les emplois à prendre en considération doivent être directs, permanents et satisfaire aux conditions selon lesquelles les employés

doivent être affiliés à la sécurité sociale et que le recrutement du personnel doit être effectué par l'intermédiaire de l'agence nationale de l'emploi ou par les organismes privés de placement agréés. Par ailleurs, le texte précise que la conservation du bénéfice des exonérations pour une durée de 5 ans est subordonnée au maintien par l'investisseur de plus de 100 emplois pendant, au moins, toute cette durée d'exonération (5 ans).

R. E.

ANNIVERSAIRE DU TRAITÉ DE ROME

Nécessité de renforcer la coopération entre l'Algérie et l'UE

PAR CHAHINE ASTOUATI

Le directeur de la Coopération avec l'Union européenne (UE) et les institutions européennes au ministère des Affaires étrangères, Ali Mokrani, a mis l'accent sur l'impérieuse nécessité de renforcer davantage la coopération entre l'Algérie et l'Union européenne, notamment dans les domaines économique et sécuritaire.

"Nous souhaitons renforcer notre partenariat avec l'Europe dans différents secteurs, notamment sur les plans économique et sécuritaire", a déclaré M. Mokrani, qui s'exprimait lors d'une conférence organisée à l'occasion du 60^e anniversaire du Traité de Rome, organisé par l'ambassade d'Italie à Alger en collaboration avec l'institut culturel italien et le centre des arts et de la

culture du Palais des Raïs Bastion 23. Après avoir souligné la volonté commune de "relever ensemble les défis liés à la lutte contre le terrorisme international et à la crise économique ayant laissé des conséquences durant la période 2008-2009", le responsable algérien a ajouté que "l'Algérie et l'UE œuvrent pour le renforcement, dans les années à venir, de leurs relations pour bâtir une coopération pertinente profitant aux deux parties".

"La diversification de l'économie et le développement de la coopération entre l'Algérie et l'Union européenne, est notre préoccupation majeure", a-t-il soutenu.

M. Mokrani a, dans le même contexte, mis l'accent sur "la nécessité de gérer à travers une coopération bilatérale" la menace terroriste à laquelle fait face le monde

aujourd'hui. De son côté, l'ambassadeur d'Italie en Algérie, Pasquale Ferrara, a mis en exergue l'importance de cette conférence-débat, intitulée : "L'intégration européenne et la Méditerranée", surtout "qu'une telle rencontre permet de procéder à un échange d'idées et d'évoquer les mécanismes à mettre en œuvre en vue de consolider les liens et les relations bilatérales dans la perspective d'un avenir commun en faveur de l'Algérie et l'Union européenne".

Dans cet ordre d'idées, le diplomate italien a souligné les "efforts consentis par les deux parties en matière du renforcement de la coopération visant à instaurer la bonne gouvernance dans les domaines politique, économique et même culturel", avant de souligner la "disponibilité de l'UE pour

aller de l'avant afin de relever les défis qui s'imposent notamment sécuritaire".

Le 25 mars 1957 naissait la Communauté économique européenne avec la signature du Traité de Rome, qui a établi les règles et les principes fondateurs de la construction européenne. Il s'agissait non seulement de lancer un marché commun mais aussi de mettre en place des politiques communes qui seront développées dans les années qui suivent son adoption ou au cours des décennies suivantes.

60 ans après ces principes semblent être mis en cause par une vague de renationalisation (Brexit) et dans certains pays par la fermeture des frontières face aux migrations et même entre les États membres de l'Union.

C. A.

ABDELKADER OUALI, MINISTRE DES RESSOURCES EN EAU

"La situation hydrique de l'Algérie est confortable"

PAR RAYAN NASSIM

Le ministre des Ressources en eau et de l'Environnement, Abdelkader Ouali, a indiqué lundi à Béjaïa, que la situation hydrique de l'Algérie est confortable et qu'à ce titre, la grande majorité des foyers seront raccordés, dans un délai court, aux réseaux publics en H/24. La "situation est confortable", a-t-il souligné dans le sillage d'un visite de travail dans la wilaya, mettant en exergue, "les efforts consentis en termes de captage de la ressource qu'il s'agisse de forages, de barrages, d'installation d'unité de dessalement, et de lutte contre les déperditions, dont la jonction a mis fin non seulement au stress hydrique des décennies antérieures mais fourni des quantités d'eau à la portée des attentes des citoyens". A ce titre, il citera l'exemple de la wilaya de Béjaïa, qui a bénéficié de cet effort, en réussissant à inverser littéralement la problématique de la disponibilité de l'eau.

Béjaïa renferme un potentiel de "240.000 m³ mais n'en consomme que 140.000", a-t-il souligné relevant toutefois, que "la distribution et la répartition pose problème dès lors que l'eau ne coule pas en continu dans tous les foyers en raison de la disparité existante entre chaque région".

Alors que la vallée de la Soummam, qui regroupe une quarantaine de localités reste relativement bien alimentée, notamment depuis la mise en service du barrage de Tichy-Haft, tout autant au demeurant que la région de Kherrata jusqu'à Béjaïa, copieusement alimentée par le barrage d'Ighil Emda et la source Bleue de Darguina, d'autres régions comme Adekak, Beni-Ksila font face à des situations très difficiles.

Il "va falloir corriger tout ça" a fait observer, en guise d'instruction à ses cadres, le ministre, qui les a exhorté à "faire un effort supplémentaire pour trouver les solutions

idées à ce phénomène, qu'il s'agisse du parachèvement des études et des projets retenus dans ce cadre ou de la gestion intrinsèque de la ressource".

Dans ce contexte, Ouali a réitéré l'option prise pour confier la gestion de l'eau entièrement aux organismes en charge, en l'occurrence l'Algérienne des eaux et de décharger ainsi les municipalités de cette responsabilité en raison de leur situation financière et de leur impréparation à y faire face. Le ministre, qui a passé en revue plusieurs ouvrages hydrauliques, a pris par ailleurs la décision de mettre sous la tutelle d'une agence nationale spécialisée, le Musée de l'eau de Toudja, unique en Afrique, pour lui donner tout le rayonnement requis. L'ouvrage, réalisé en 2005, était géré jusque-là par l'APC et quelques associations, en peine à le hisser à hauteur des aspirations nouvelles qu'il a fait naître, visiblement victime de son succès.

R. N.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA : BLIDA
DAIRA : BOUFARIK
COMMUNE : GUERROUAOU
NIF : 098469279175600

AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITE MINIMALE N°04/2017

Le Président de l'Assemblée Populaire Communale de Guerrouaou lance un avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacité minimale pour : **Suivi et Contrôle et Etude et Aménagement du Stade communale de Guerrouaou**

2-Aménagement du Stade Communale de Guerrouaou
 Les entreprises qui sont disponibles dans lesquelles ces conditions minimales :

1-Les capacités professionnelles : Certificat de qualification et classification professionnelles catégorie II et plus dans le domaine bâtiment

2-Les capacités financières : Les bilans des trois dernières années avec une moyenne de chiffre d'affaire égale ou supérieur de 10 million dinars

3-Les capacités technique : Un rétro chargeur (justifier par carte grise et police d'assurance en cours de validité, en cas de location ces pièces doivent être accompagnées avec un contrat notarié ouvrant la période de réalisation augmenté en cas d'avenant) + un ingénieur ou master en bâtiment (justifié avec diplômes et figurant dans la déclaration visé par la CNAS en cours de l'année ou dernier bordereau de dépôt de déclaration des salaires) + ayant réalisé au moins un projet similaire (attestation de bonne exécution délivrée par un maître d'ouvrage publics dans les 05 dernières années).

N B. : Ces documents ne sont pas concerné par le complément et la non remise de ces pièces l'offre de soumissionnaire sera rejeté.

et intéressés par le présent avis peuvent retirer les cahiers des charges auprès du bureau des marchés de la commune contre paiement d'une somme de 1.000,00 DA (mille dinars). Les offres doivent être accompagnées des pièces et des documents suivants :

1-Le dossier de candidature contient :

- La déclaration de candidature dûment remplie, datée et signée par le soumissionnaire
- La déclaration de probité dûment remplie, datée et signée par le soumissionnaire
- Les statuts pour les sociétés (copie conforme à l'original)
- Dans le cas où le casier judiciaire ne contient pas la mention *néant* il doit joindre le jugement et le casier judiciaire

Dans le cas où l'entreprise fait l'objet d'un règlement judiciaire ou de concordat le candidat ou le soumissionnaire déclare qu'il est autorisé à poursuivre son activité

- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise
- Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires

a/Capacités professionnelles : certificat de qualification et classification professionnelles dans le secteur bâtiment (copie conforme à l'originale)

b/Capacités financières : moyens financiers justifiés par les bilans des trois dernières années (2013-2014-2015) visés par service des impôts et les références bancaires (RIB ou attestation domiciliation)

c/Capacités techniques :

- Liste des moyens humains de l'entreprise affectés au projet avec justification (ce personnel doit être justifié avec diplômes pour les cadres et figurant dans la déclaration visée par la CNAS en cours de l'année ou dernier bordereau de dépôt de déclaration des salaires, avec état nominatif ou certificat d'affiliation)
- Liste des moyens matériels de l'entreprise (matériels roulant justifier par carte grise et police d'assurance en cours de validité et facture d'achat pour le matériels non roulants, en cas de location ces pièces doivent être accompagnées avec un contrat notarié ouvrant la période de réalisation augmenté en cas d'avenant)
- Références professionnelles (attestation de bonne exécution délivrées par les maîtres d'ouvrage publics du projet similaire (copies conformes à l'originale)

2-L'offre technique contient :

- Une déclaration à souscrire dûment remplie, datée et signée par le soumissionnaire
- Tout document permettant d'évaluer l'offre technique : Mémoire technique justificatif et tout autre document exigé
- Planning d'exécution paraphé et signé
- Le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite "lu et accepté" signé et paraphé

3-L'offre financière contient :

- La lettre de soumission dûment remplie, datée et signée par le soumissionnaire
- Le bordereau des prix unitaires (BPU) dûment rempli, daté et signé par le soumissionnaire
- Le détail quantitatif et estimatif (DQE) dûment rempli, daté et signé par le soumissionnaire

Le dossier de candidature l'offre technique et l'offre financière doivent être mises dans (03) enveloppes séparées portant la mention Le dossier de candidature ou offre technique ou offre financière, introduites dans une enveloppe extérieure fermée et anonyme déposée ou adressée à Monsieur le Président de l'Assemblée Populaire Communale de la commune de Guerrouaou et porte la mention suivante : **Avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacité minimale n°04/2017. Suivi et Contrôle et Etude et Aménagement du Stade Communale de Guerrouaou**

2-Aménagement du Stade Communale de Guerrouaou

"... à ne pas ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres ..."

La durée de préparation des offres est fixée à 21 jours à compter de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP.

La date de dépôt des offres est fixée entre (8:00h et 12:00) du matin du dernier jour de la durée de préparation des offres.

Les soumissionnaires sont informés que l'ouverture des plis (dossier de candidature et technique et financière) aura lieu en séance publique le jour correspondant à la date de dépôt des offres à **13,00 h** au siège de l'APC. Si la date coïncide à un jour férié ou un jour de repos légale, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de trois (03) mois augmentée à la durée de la préparation des offres (21 jours).

Dans le cas, où le service contractant n'est pas en mesure d'attribuer le marché et le notifier avant l'expiration du délai de validité des offres, il peut le proroger après accord des soumissionnaires concernés ; Dans le cas de l'entreprise attributaire d'un marché public le délai de validité des offres est prorogé systématiquement, d'un mois supplémentaire.

Midi Libre n° 3047 - Mercredi 29 mars 2017 - Anep - 508 236

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTRE DE L'HABITAT & DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
O.P.G.I DE BOUMERDES
Boulevard Administratif - Boumerdes
Carte d'immatriculation fiscale : 099916000817202

TEL: (024) 79.58.58 / (024) 79.58.43



Avis d'Attribution Provisoire du marché

Conformément aux dispositions des articles 40.42.73 du décret présidentiel N° 15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et délégations de service public, l'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de Boumerdes adresse Cité Administratif wilaya Boumerdes informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres national restreint, N° **01/DRHMG/2017** Paru dans les quotidiens nationaux ASAWET et AKHAR et MIDI LIBRE relatif à la l'assurance du patrimoine de l'OPGI de Boumerdes dans Les différentes branches d'assurance sont réparties comme suit :

- *Flotte Automobile
- * Assurance Multirisques du Patrimoine
- * Assurance du Patrimoine Administratif
- * Assurance de Responsabilité Civile Générale
- * Assurance contre les effets des Catastrophes Naturelles « CAT-NAT »

Qu'après évaluation des offres le marché à été attribué provisoirement à :

Le soumissionnaire ayant obtenu le marché provisoirement	Note obtenue	Montant de l'offre DA/TTC	Délais	Observation
La Société algérienne d'assurance SAA	83.33	16 910 796,49	Une (01) Année renouvelable	L'offre la moins disante

Le soumissionnaire qui conteste le choix opéré par le service contractant, peut introduire un recours auprès de la commission des marchés compétente, dans les dix (10) jours à compter de la première publication de l'avis d'attribution provisoire du marché dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP) ou dans l'un des quotidiens nationaux. Si le dixième jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal la date limite pour introduire un recours est prorogée au jour ouvrable suivant.

Les autres soumissionnaires intéressés à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres technique et financière seront invités à se rapprocher au service des marchés de l'OPGI de Boumerdes, au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de publication, de l'attribution provisoire du marché.

Midi Libre n° 3047 - Mercredi 29 mars 2017 - Anep - 508 285

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTRE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
N°946/DG/2017OPGI DE MEDEA
N°361/DMO/2017 N°d'Identification fiscale : 000826034303550

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N°06:2017

L'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de MEDEA dont le siège social est au boulevard de l'ALN Ain d'heb - MEDEA lance un avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacité minimale pour la réalisation des logements publics localités y/c VRD à travers la wilaya de Médéa

Programme S500 logements (P-2010-2014 Tranche 2010) :

*24/30 logements publics localités, y/c VRD à EL-HAMDANIA

*06/30 logements publics localités, y/c VRD à EL-HAMDANIA

Programme S500/8000 logements publics localités, 1.PI. année 2011 2ème tranche :

*40/80 logements publics localités, sans VRD à DRAA SMAR (ILOT 02)

Les entreprises possédant un certificat de qualification et de classification professionnelles de catégorie II et plus activité bâtiment principale ou secondaire peuvent retirer le cahier des charges auprès de la salle de tirage de la Direction de l'Office de promotion et de gestion immobilière de Médéa Adresse : Boulevard de l'ALN Ain d'Heb - MEDEA, contre paiement des frais d'un montant de 15000 DA non remboursable

Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière et doivent être présentées dans (03) trois enveloppes distinctes :

-Une enveloppe contenant "dossier de candidature" avec l'ensemble des documents exigés dans le cahier des charges

-Une enveloppe contenant "l'offre technique" comprenant une mémoire technique justificatif, la déclaration à souscrire à la dernière page la mention manuscrite "lu et accepté"

-Une enveloppe contenant "l'offre financière" comprenant la lettre de soumission, le bordereau des prix unitaires et le devis quantitatif estimatif

A-Le dossier de candidature : doit contenir les pièces suivantes :

-Une déclaration de candidature

-une déclaration de probité

-Statut de l'entreprise, authentifié par un notaire

-La liste des moyens matériels destinés à l'exécution du projet Cette liste doit être complétée obligatoirement par des cartes grises et les certificats d'assurances au nom du soumissionnaire pour chaque élément nécessaire ou une liste des matériaux signés par l'huissier de justice ou par l'expert agréé de l'année courante, pour le matériel qui ne possède pas de carte grise

-Un extrait de rôle apuré ou avec échéancier datant de moins de trois (03)mois précisant la nature des cotisations (TAP, RIG, et TVA) en cours de validité, (conformément au cahier des charges)

-Attestation de mise à jour CNAS, CASNOS, CACOBATPH en cours de validité

-Liste nominative des salariés signée par la candidature avec les diplômes, pour l'ingénieur, l'architecte, master en génie civil, licence, le technicien et le technicien supérieur plus l'attestation d'affiliation de chaque éléments visé par les services de la Caisse Nationale des Assurances Sociales

Certificat de dépôt des comptes sociaux doit être remis par le CNRC (personne morale) de l'année 2015, en cours de validité

-Planning des travaux, (signature et cachet)

L'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de MEDEA dont le siège social est au boulevard de l'ALN Ain d'heb - MEDEA lance un avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacité minimale pour la réalisation des logements publics localités y/c VRD à travers la wilaya de Médéa

Programme S500 logements (P-2010-2014 Tranche 2010) :

*24/30 logements publics localités, y/c VRD à EL-HAMDANIA

*06/30 logements publics localités, y/c VRD à EL-HAMDANIA

Programme S500/8000 logements publics localités, 1.PI. année 2011 2ème tranche :

*40/80 logements publics localités, sans VRD à DRAA SMAR (ILOT 02)

Les entreprises possédant un certificat de qualification et de classification professionnelles de catégorie II et plus activité bâtiment principale ou secondaire peuvent retirer le cahier des charges auprès de la salle de tirage de la Direction de l'Office de promotion et de gestion immobilière de Médéa Adresse : Boulevard de l'ALN Ain d'Heb - MEDEA, contre paiement des frais d'un montant de 15000 DA non remboursable

Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière et doivent être présentées dans (03) trois enveloppes distinctes :

-Une enveloppe contenant "dossier de candidature" avec l'ensemble des documents exigés dans le cahier des charges

-Une enveloppe contenant "l'offre technique" comprenant une mémoire technique justificatif, la déclaration à souscrire à la dernière page la mention manuscrite "lu et accepté"

-Une enveloppe contenant "l'offre financière" comprenant la lettre de soumission, le bordereau des prix unitaires et le devis quantitatif estimatif

A-Le dossier de candidature : doit contenir les pièces suivantes :

-Une déclaration de candidature

-une déclaration de probité

-Statut de l'entreprise, authentifié par un notaire

-La liste des moyens matériels destinés à l'exécution du projet Cette liste doit être complétée obligatoirement par des cartes grises et les certificats d'assurances au nom du soumissionnaire pour chaque élément nécessaire ou une liste des matériaux signés par l'huissier de justice ou par l'expert agréé de l'année courante, pour le matériel qui ne possède pas de carte grise

-Un extrait de rôle apuré ou avec échéancier datant de moins de trois (03)mois précisant la nature des cotisations (TAP, RIG, et TVA) en cours de validité, (conformément au cahier des charges)

-Attestation de mise à jour CNAS, CASNOS, CACOBATPH en cours de validité

-Liste nominative des salariés signée par la candidature avec les diplômes, pour l'ingénieur, l'architecte, master en génie civil, licence, le technicien et le technicien supérieur plus l'attestation d'affiliation de chaque éléments visé par les services de la Caisse Nationale des Assurances Sociales

Certificat de dépôt des comptes sociaux doit être remis par le CNRC (personne morale) de l'année 2015, en cours de validité

-Planning des travaux, (signature et cachet)

Midi Libre n° 3047 - Mercredi 29 mars 2017 - Anep - 508 392

BILAN EQUIP AUTO ALGERIA 2017

Une audience en croissance et un exceptionnel climat d'affaires

En plus du flux considérable des visiteurs, l'édition 2017 a connu un bilan résolument positif en ce sens que le marché algérien des pièces de rechange et des accessoires auto est en pleine expansion.

D où les énormes opportunités pour développer et améliorer le service après-vente en dépit de certaines insuffisances pour la disponibilité immédiate de certaines pièces détachées suivant les marques des véhicules.

Equip Auto Algeria 2017, le rendez-vous maghrébin au rayonnement international des professionnels de l'après-vente et des services pour tous les véhicules, s'est tenu sur des notes plus que positives. Du 27 février au 2 mars 2017, 340 exposants venant de 19 pays ont accueilli 9.820 visiteurs professionnels (+8 % en 2016) dont 4 % de visiteurs étrangers, mobilisés pendant 4 jours pour découvrir les offres et les nouveautés de leurs fournisseurs. Cette 11^e édition d'Equip Auto Algeria affiche un bilan résolument positif. Le salon confirme son label de plus grand rendez-vous de référence des profes-



sionnels de l'après-vente pour les marchés du Maghreb, avec une participation de 340 exposants sur 12.000 m² d'exposition et une fréquentation en croissance de 8 % par rapport à 2016 avec plus de 9.800 visiteurs, dont 4 % d'internationaux en provenance principalement du Maghreb et d'Europe du Sud. Face à l'évolution du marché de l'après-vente automobile en Algérie et aux ambitions affichées des investisseurs en sous-traitance industrielle automobile, Equip Auto Algeria se positionne comme un rendez-vous

unique et incontournable pour les décideurs. Cette année encore, la participation internationale a été massive avec plus de 75 % d'exposants étrangers issus d'une vingtaine de pays. Tous ont présenté une offre complète représentant plus de 400 marques leaders de l'équipement automobile. Certaines sociétés ont choisi de s'exposer au sein de l'un des cinq pavillons nationaux officiels de Chine, Maroc, Pologne, Inde et Turquie. Les autres, venus d'Allemagne, de Corée du Sud, des Émirats arabes unis, d'Espagne, des États-Unis

d'Amérique, d'Italie, Tunisie... étaient présents sur des stands individuels. Cette onzième édition a aussi été marquée par une participation algérienne record, en augmentation de 11 % par rapport à 2016. Cette forte croissance est due essentiellement à la participation en nombre des fabricants algériens. Avec plus de 10 % du nombre total des exposants algériens, ce chiffre confirme l'adhésion des opérateurs économiques, à la nouvelle politique industrielle en Algérie. Plusieurs temps forts ont rythmé la 11^e édition d'Equip Auto Algeria, avec d'une part, un cycle de conférences sur l'évolution de la filière automobile en Algérie (après-vente et sous-traitance et formation aux métiers de l'automobile) et d'autre part, la tenue du 1^{er} club Argus Algérie, une conférence a été organisée sur les avantages offerts par la structuration du marché de l'occasion. Ces 2 événements ont bénéficié de la participation d'institutions et d'organismes publics, d'experts et de professionnels renommés. Outre ces activités, des rencontres B to B algéro-tunisiennes ont été organisées par le Cexex, sur le partenariat dans le domaine de la sous-traitance automobile, plus d'une vingtaine de sociétés tunisiennes y ont pris part.

A. A.

COOPÉRATION ALGÉRIE-ROYAUME-UNI

Projet de jumelage pour la protection des consommateurs

Un projet de jumelage entre l'Algérie et le Royaume-Uni intitulé "Appui institutionnel au dispositif de collecte, d'analyses et de promotion de l'information pour la protection des consommateurs" a été lancé dans le cadre du Programme d'appui à la mise en œuvre de l'Accord d'association entre l'Algérie et l'Union européenne (P3A). Placé sous le slogan "Des consommateurs algériens, acteurs face aux défis du 21^e siècle", ce projet initié au profit du ministère du Commerce (Direction de la qualité et de la consommation) a été attribué au Royaume-Uni, et sa mise en œuvre est prise en charge par l'Organisme de coopération internationale du gouvernement d'Irlande du Nord, a expliqué le directeur général de la régulation et de l'organisation des activités au ministère du Commerce, Abdelaziz Ait Abderrahmane.

Ce jumelage, a-t-il expliqué, "vise à concrétiser un programme qui s'étalera sur 24 mois et doté d'une enveloppe financière de 1,2 million d'euros pour être mené par des

experts européens en collaboration étroite avec leurs homologues algériens".

"Notre mission se focalise sur trois axes essentiels pour atteindre les objectifs attendus : la création d'un centre d'appel dédié au traitement des requêtes des consommateurs, la mise en place de nouveaux outils didactiques pour renforcer les acquis du consommateur algérien et la formation de formateurs en matière de culture de consommation", selon le même responsable qui a également cité les nouvelles technologies d'analyse et de contrôle.

Pour sa part, le chef du projet, Sami Kolli, a indiqué que ce programme est destiné aux différents services extérieurs relevant des ministères, respectivement, du Commerce (Directions régionales du commerce, CNRC, CACQE...), de l'Intérieur, de l'Industrie, de la Santé, de l'Agriculture, de l'Enseignement supérieur, de l'Éducation nationale, de la Poste et TIC notamment ainsi que les institutions et organismes concernés tels que la Gendarmerie nationale, la DGSN, les

Douanes, la Protection civile, l'Anor, le Creg et les associations des consommateurs. Il a également précisé que ce projet constituait une action de partenariat spécifique entre l'Algérie et le Royaume-Uni, qui offre plus d'avantages en termes de prévention et de préservation des droits des consommateurs. Dans ce sens, la chef de la délégation de l'Union européenne en Algérie, Manuela Navarro, a souligné qu'à travers ce projet, le Royaume-Uni vise à partager avec les partenaires algériens son expérience dans le domaine de la protection des consommateurs, et à rapprocher les législations des deux parties dans un cadre de travail commun, sûr et rentable. A ce propos, elle a soutenu qu'avec les infractions et les malveillances liées au domaine de la consommation ainsi que le viol des règles sanitaires qui demeurent un phénomène mondial, la coopération devient de plus en plus primordiale.

Pour sa part, la représentante de l'ambassadeur du Royaume-Uni à Alger, Anna Jackson, a estimé que ce programme con-

tribuerait également dans le processus d'amélioration de la compétitivité des entreprises algériennes puisqu'il est à même d'inciter les acteurs économiques à se conformer aux standards internationaux. Interrogé par la presse sur les délais fixés pour la mise en service du Laboratoire national d'essai, relevant du ministère du commerce, M. Kolli a estimé qu'il devrait être "opérationnel dès septembre prochain". Pour rappel, le Laboratoire national d'essais (LNE), situé à Sidi-Abdallah (Alger), aura pour principale mission de contrôler la conformité des produits industriels. Il aura des annexes spécialisées en analyses physico-chimiques et microbiologiques pour le contrôle de la conformité des produits industriels. Il s'agit notamment des matériaux de construction, l'électroménager, le textile, la maroquinerie, le matériel de cuisine, les pièces détachées (automobile), les détergents, les produits cosmétiques, les affaires scolaires, l'emballage et les jouets.

R. E.

NOUVEAU MODÈLE ÉCONOMIQUE DE CROISSANCE

Un plan d'action durable d'accompagnement

Plusieurs économistes ont débattu lors du "Forum de l'industrie algérienne", des perspectives de l'économie nationale en vue d'élaborer un "plan d'action" durable qui puisse, ont-ils affirmé, "accompagner la nouvelle politique économique du pays vers ses objectifs de croissance".

Cette première rencontre de trois jours doit être couronnée par l'installation d'un Conseil scientifique regroupant des économistes algériens et qui aura pour mission d'analyser et d'émettre des propositions concrètes aux institutions de l'État et aux opérateurs privés dans la perspective d'accompagner la nouvelle démarche de développement économique en Algérie.

Parmi ces experts figurent Chems-Eddine Chitour, Alexandre Kateb, Rafik Boukhar-Hacen et Abderrahmane Mebtoul qui font partie du groupe d'économistes ayant contribué

avec le gouvernement à l'élaboration du "Nouveau modèle économique de croissance". Par la suite, une deuxième réunion est prévue et devrait regrouper des experts, des opérateurs économiques, les organisations patronales et le gouvernement afin de mettre en œuvre "un plan d'action commune en passant par la création d'une cellule de planification stratégique qui réunit l'ensemble de ces acteurs", selon les organisateurs du forum.

Ce plan d'action destiné à accompagner la mise en œuvre du nouveau modèle économique portera sur des démarches pratiques à même d'assurer le passage d'une industrie importatrice vers une industrie exportatrice, le développement des partenariats public-privé, la promotion des compétences industrielles ainsi que l'augmentation de l'attractivité du pays pour les capitaux étrangers. Pour Abdelmajid Mebtoul, "la

bonne gouvernance et l'économie de la connaissance sont les deux mots clés pour réussir un tel défi". Pour sa part, l'économiste Alexandre Kateb a appelé à une "refonte" de la réglementation de manière à rendre plus souple l'investissement et encourager l'émergence de champions nationaux.

Le professeur Chitour a insisté sur le rôle de la formation dans la réussite de la nouvelle politique économique, estimant que l'Algérie en compte 500 étudiants à l'Indépendance en comptant 1,5 million aujourd'hui, mais sans que ce progrès soit synonyme d'une amélioration de la qualité de l'enseignement. "Il faut comprendre que l'énergie n'est plus prépondérante dans l'économie mondiale, c'est en revanche l'économie du savoir qui a pris la relève", a-t-il soutenu. Il faudrait également rétablir l'enseignement des sciences exactes et notamment les mathéma-

tiques et encourager et valoriser l'enseignement notamment sur le plan socio-professionnel, plaide M. Chitour.

De son côté, l'ex-P-dg de la SNVI (Société nationale des véhicules industriels), Mokhtar Chehboub, a estimé que le choix des autorités algériennes relatif à l'encouragement de l'industrie d'assemblage des véhicules "limitait l'intervention des 200 PMI de sous-traitance activant dans ce domaine".

Pour cette raison, il préconise un passage rapide vers une autre étape, celle d'une industrie automobile assurant un taux d'intégration important.

Le deuxième jour du forum sera consacré à l'industrie numérique tandis que le dernier jour verra l'élaboration des résolutions par le Conseil scientifique.

R. E.

BÉCHAR

Réhabilitation des anciennes gares ferroviaires

Représentant une valeur historique et architecturale, les anciennes gares ferroviaires, qui ne sont plus en service, seront réhabilitées pour accueillir des activités sociales et culturelles au profit des travailleurs ou des citoyens, a déclaré la semaine dernière à Béchar le directeur général de la Société nationale des transports ferroviaires (SNTF).

Certaines datant du début du 20^e siècle, ces gares, à l'exemple de celles de Béchar et de la commune frontalière de Béni-Ounif, "seront réhabilitées et protégées, au titre d'une opération de préservation du patrimoine architectural de la SNTF et du pays en général", a affirmé Yacine Bendjaballah. En outre, le premier responsable de la SNTF a rappelé l'ouverture, début mars à Annaba, d'une première école de formation spécialisée aux métiers du chemin de fer, dans le cadre de la formation continue des agents de la SNTF. Les déclarations de M. Bendjaballah interviennent à l'occasion de la manifestation d'information "Les nouveaux trains, pour un service meilleur".

BOUIRA

Réhabiliter les communes de Lakhdaria et Bouderbala

L'image environnementale, urbanistique et historique de la ville de Lakhdaria doit être réhabilitée dans les plus brefs délais, a insisté la semaine dernière le wali de Bouira, Mouloud Chérifi, lors d'une visite de travail effectuée dans cette région. La commune montagneuse de Bouderbala, située à une cinquantaine de km au nord-ouest de Bouira, ainsi que les villages environnants seront rattachés au système des grands transferts des eaux du barrage de Koudiet-Acerdune d'ici à la fin du mois d'avril prochain, a indiqué mardi le wali de Bouira, Mouloud Chérifi, lors d'une visite de travail dans la région.

APS

TIZI-OUZOU, CAMPAGNE DE PLANTATION 2016-2017

Mise en terre de 71.000 plants



Pas moins de 71.000 plants ont été mis en terre à l'occasion de la campagne de plantation 2016-2017, ouverte le 25 octobre dernier.

BOUZIANE MEHDI

C'est ce qu'a déclaré la semaine dernière Dalila Zalouk, responsable à la Conservation des forêts, à l'occasion de la célébration de la journée mondiale de l'Arbre, affirmant que sur un total de 80.000 plants produits en prévision de cette campagne qui s'achèvera à la fin du mois en cours. 71.000 plants ont été répartis, selon l'APS, entre les différentes institutions, directions de l'exécutif, le mouvement associatif et les comités de village. Tout en saluant l'apport des différents acteurs dans la réussite de cette opération, la responsable a estimé qu'un "travail de sensibilisation devra être mené en direction des citoyens en vue de les informer sur l'importance de la protection des boisements qui se font à l'intérieur des forêts dans le cadre des actions de repeuplement et de rajeunissement du patrimoine existant". Consistant dans la majorité des cas à combler des vides en l'absence de-

espaces dénudés destinés à la plantation, le repeuplement se fait essentiellement dans le cadre de repeuplement, a fait savoir l'APS, ajoutant que pour les protéger, ces "reboisements doivent être clôturés induisant ainsi des coûts très élevés". La même responsable a expliqué qu'à cet effet, "un grand effort dans la sensibilisation doit être fourni pour que les citoyens comprennent que chaque reboisement doit être protégé par tous et non seulement par les services des forêts, soulignant par ailleurs, que beaucoup de progrès ont été consentis dans le cadre du programme 2009-2014 des PPDRI qui a permis l'ouverture de plus de 800 kilomètres d'accès au périmètre forestier pour un financement de 36 milliards de dinars". La "wilaya de Tizi-Ouzou renferme une superficie 112.000 hectares de forêt, 45.000 hectares de forêts arborées et 66.000 autres de maquis, ainsi que des plantations fruitières réalisées dans le cadre des PPDRI", a affirmé Dalila Zalouk à l'APS, indiquant, concernant la production de bois, "qu'en plus de chêne-liège qui est une spécificité de la wilaya de Tizi-Ouzou, la conservation des forêts s'est lancée dans l'exploitation de l'eucalyptus dans l'activité économique, notamment la production de la pâte à papier et d'autres produits comme les manches à balai". En plus de l'exposition organisée au niveau de

la ville de Tizi-Ouzou, à laquelle ont pris part des organismes comme le Parc national du Djurdjura, la direction des services agricoles, la Protection civile, l'Institut national de la recherche forestière, l'Institut technologique moyen agricole spécialisé (Itmas), le Centre cynégétique de Reghaïa, les directions de la culture et le jeunesse et les sports, en plus du mouvement associatif, des campagnes de plantation d'arbres ont eu lieu dans différents espaces publics et localités.

Le wali de Tizi-Ouzou, Abdelkader Boudarbali, présent au lancement de la manifestation, a souligné que "l'arbre constitue une richesse indéniable de l'équilibre écologique qui doit être protégé de tous", et il a affirmé que la wilaya de Tizi-Ouzou a "une grande chance d'avoir une couverture forestière de 38 % pour un taux national moyen de 11 %, ce qui l'a placée aux premières places en matière de densité de couvert végétal et fait d'elle une wilaya à vocation forestière". Dans la mesure où c'est un patrimoine qui constitue un facteur de développement économique sur le plan local, il faut le préserver et le développer.

B. M.

GHARDAIA, PISTACHIER DE L'ATLAS

Sauvegarde et multiplication des peuplements

La sauvegarde et la multiplication des peuplements du pistachier de l'Atlas se trouvant au nord de la wilaya de Ghardaïa passent par des gestes écologiques simples, impliquant la responsabilité de tous, a indiqué à l'APS le conservateur des forêts de la wilaya.

Avec "des moyens raisonnables et le ferme engagement de tous, il est possible par des éco-gestes de sauver le pistachier de l'Atlas, un arbre endémique et une richesse forestière malheureusement mise en péril par la surexploitation, l'érosion et l'utilisation comme fourrage et bois de chauffage", a souligné Mohamed Abbes.

S'exprimant en marge de la célébration de la Journée internationale des forêts, il a rappelé que sur la base des résultats d'une étude de sauvegarde du pistachier et de l'acacia, a été réalisée par le Bureau national d'étude pour le développement rural (Bnedr) sur la demande du ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, pour le compte de la direction générale des forêts.

Fortes des acquis de l'expérience sur le ter-

rain, la conservation des forêts de Ghardaïa a mis en place un processus de sauvegarde et de régénération de ces espèces arboricoles ainsi que leurs extensions, basé sur une stratégie de préservation contre le déracinement et l'érosion hydrique dite de gabionnage. Pour assurer la réussite des interventions des agents forestiers, une série d'actions ont été nécessaires, telles les constructions de mûrets de pierres sèches autour des arbres, consolidés par des clôtures en Zimmerman afin de lutter contre l'érosion hydrique notamment les sujets situés sur les lits d'oued. Des ouvrages de correction torrentielle avec des pierres gabionnées ont aussi été réalisés pour piéger les substrats charriés par les crues d'oueds et éviter d'endommager les racines de ces arbres rares en voie de disparition. Une régénération de cette essence d'arbre est réalisée au niveau de la pépinière de Berriane.

Réparti dans la partie nord de la wilaya, le pistachier de l'Atlas, el-botma en arabe et igh en tamazight, est un imposant arbre adapté au climat aride et saharien de la

région. Il supporte les vents forts, résiste aux conditions extrêmes (steppiques et arides) aux périodes de sécheresses steppiques, à l'ensablement, la désertification et la pression croissante de l'homme et de ses troupeaux, a rappelé le conservateur. Une colonie de près de 700 individus a été répertoriée dans les régions de Berriane, le long de oued N'sa, de Guerrara et Daya-Ben-Dahoua, et qui sont menacés de déracinement du aux crues d'oueds et également de l'exploitation anarchique comme bois de fourrage et de chauffage par les bergers et la population locale.

Le pistachier est un arbre à usages multiples, il constitue un repart biologique de lutte contre la désertification parce que l'écosystème assure la protection du sol contre l'érosion, favorisant ainsi l'alimentation en eau des nappes phréatiques, son fruit "pistache" riche en huile très énergétique et très prisé par la population, son écorce produit de la résine mastic (colophane visqueuse) utilisée pour un usage médical. Des efforts sont déployés par la conservation des forêts pour assurer la

pérennité des arbres en général et les espèces menacées, en particulier le pistachier de l'Atlas, par la sensibilisation des citoyens et des acteurs locaux à la préservation des forêts et à l'accroissement du ratio d'espaces verts par la plantation d'arbres et le repeuplement en zones urbaines et périurbaines. Plus d'un millier de plants d'arbres seront mis à terre à travers l'ensemble des communes de la wilaya, dans le cadre de la célébration de la Journée internationale des forêts (21 mars), placée sous le slogan "Forêts et énergie". Durant la campagne 2016-2017, allant du 25 octobre (Journée nationale de l'arbre) au 21 mars (Journée internationale des forêts), pas moins de 25.000 arbustes ont été plantés, à travers les communes de la wilaya, par les forestiers, en collaboration avec les membres de la société civile et les établissements de formation professionnelle et l'université, selon le conservateur des forêts de Ghardaïa.

APS

OUARGLA, ASSAINISSEMENT DANS LA WILAYA

Treize stations de relevage et de refoulement retenues



Treize stations de relevage et de refoulement ont été retenues dans la wilaya d'Ouargla pour l'assainissement pour un coût de 5 milliards DA, a indiqué la direction locale de l'Office national d'assainissement (ONA).

PAR BOUZIANE MEHDI

Selon les précisions du directeur de l'Ona, Fatmi Bellahrèche à l'APS, il s'agit de la réalisation en cours de stations au niveau des zones de Sidi Bensaci (commune de Rouissat), Boughoufala (commune d'Ouargla), et les autres à lancer incessamment dans les communes de N'goussa, Aïn El-Beïda,

Touggourt, Sidi Khouiled El-Alia et El-Hedjira, avec un délai de réalisation de cinq ans. Le même responsable a ajouté que faisant partie d'un programme national portant amélioration du réseau d'assainissement à travers le territoire national, ces réalisations, qui viennent s'ajouter à quatre stations de traitement et d'épuration (Step) dans le bassin de Ouargla, visent la préservation de l'environnement, le développement des activités agricoles par l'exploitation des eaux épurées à des fins d'irrigation, ainsi que la préservation de la santé publique par la lutte contre les foyers de prolifération de moustiques.

Lors de la célébration de la Journée mondiale de l'eau, placée cette année sous le signe "L'eau et les eaux usées", et à l'initiative de la direction de wilaya des ressources en eau, en coordination avec l'entreprise l'Algérienne des eaux (ADE), l'Ona et l'Agence du bassin hydrographique du Sahara (ABHS-Ouargla), la fiche technique de ces projets a été

exposée, a souligné l'APS, ajoutant que l'évènement a donné lieu à l'organisation, avec la participation de représentants des médias et du mouvement associatif concerné par l'environnement, d'une sortie à la station de traitement implantée au quartier Gherbouz (Ouargla) et à la Step de Saïd-Otba. Selon l'APS, les explications sur les étapes de traitement et d'épuration des eaux usées pour ce qui est de l'assainissement, ainsi que sur les phases de déminéralisation pour ce qui est de l'alimentation en eau potable (AEP), ont été fournies par les cadres des entreprises précitées. Disposant actuellement de 84 stations de pompage et de refoulement et de huit Step, la wilaya d'Ouargla comptait à fin 2016, un réseau d'assainissement long de 1.480 km, soit un taux de couverture de près de 78 %, selon le même responsable.

B. M.

MILA, ACTIVITÉ TOURISTIQUE THERMALE

Dynamisme accru à Téleghma

Avec l'avènement de chaque printemps, l'activité touristique thermique connaît un dynamisme accru à Téleghma (Mila), à la faveur de l'afflux des familles en quête de bien-être et de détente grâce aux eaux minérales souterraines et chaudes qui revigorent les adeptes du hammam provenant des wilayas limitrophes et même les plus éloignées.

Situés dans la mechta de Smara, non loin de la ville de Téleghma, l'un des plus importantes communes du sud de la wilaya, les onze hammams existants ont drainé, durant l'année écoulée, environ 400.000 visiteurs, selon Abdellah Laâchouri, directeur du tourisme et de l'artisanat de Mila.

L'histoire de ces hammams remonte à l'année 1990 suite à une découverte impromptue faite par Ali Menchar, un fellah qui voulait creuser un puits sur sa terre agricole et qui en a vu jaillir des eaux souterraines chaudes, l'ayant incité à construire un hammam avant de faire des émules chez ses voisins agriculteurs.

Depuis cette période, les structures thermales ont commencé à prendre de l'ampleur, mais de façon "désordonnée" en atteignant les 11 entités suite à l'engouement suscité chez les partisans du hammam provenant, entre autres, des wilayas de Mila, Constantine, Oum El-Bouaghi, Batna, Sétif, Biskra, et en permettant de

créer plus de 100 emplois directs, ainsi que des emplois indirects dans cette région.

Erigés sur des terres agricoles, les premiers hammams construits à Téleghma étaient plutôt "primaires" et comprenaient des espaces collectifs, et seulement quelques pièces familiales, avant de prendre de l'essor sur le plan urbanistique et ce, en l'absence de documents juridiques et permis d'exploitation délivré par le ministère du Tourisme, à l'exception de cinq structures, selon les chiffres avancés par la direction du tourisme de Mila.

Des études hydrogéologiques ont mis en évidence, à cet effet, que l'écoulement des eaux thermales dans la région se fait à raison de 20 litres par seconde dans certains puits et descend à 10 litres par seconde dans d'autres, ce qui pose problème, selon les services de l'hydraulique, de l'agriculture et de l'environnement, quant à l'avenir de cette ressource naturelle, dont on ignore jusqu'à présent le volume, tout comme elle n'est pas protégée d'un risque de pollution éventuellement.

A un moment où la ville de Téleghma attend la mise en exploitation prochaine du périmètre d'irrigation à partir du barrage de Beni-Haroun sur une superficie de 4.447 hectares, l'activité des hammams occupe 21 hectares de terres privées, d'après des rapports officiels, et qu'il s'agit selon Mohamed Djamel Khanfar, wali

de Mila d'en "régulariser la situation foncière". L'arrêt immédiat des opérations de forage à Smara, pour réaliser de nouvelles installations thermales, est la plus importante mesure décidée d'autant que les propriétaires des hammams se sont plaints de cette situation qui a occasionné, selon certains exploitants, une baisse substantielle de l'eau qui leur parvient.

La région de Téleghma a bénéficié d'une étude visant à identifier et classer la mechta Smara (lieu-dit Coudiat-el-Guelta) sur une superficie de 170 hectares, retranchée du périmètre d'irrigation, pour la transformer en zone touristique, selon Abdellah Laâchouri, et ce parmi 8 autres études d'extensions touristiques à l'échelle de la wilaya.

A ce titre, Mila possède de multiples aptitudes dans le domaine de l'activité thermique avec l'octroi dernièrement de permis d'exploitation pour deux complexes thermaux à Oued-Athmania en plus de la modernisation du hammam de Beni-Haroun et la réalisation d'un nouveau complexe thermal, dont les travaux seront achevés au cours des prochains mois.

A noter également qu'une étude pour acheminer les eaux thermales à partir des sources du barrage de Hammam-Grouz, a été menée dernièrement à Oued-Athmania.

APS

ABADLA

Réception de l'adduction d'eau potable fin avril

La nouvelle adduction d'alimentation en eau potable de la ville d'Abadla, à partir de la station de reprise de Kenadza, sera réceptionnée à la fin du mois d'avril prochain, a-t-on appris des responsables de l'Algérienne des eaux (ADE) de Béchar. Le renouvellement de cette adduction a été rendu nécessaire à la suite des importantes fuites d'eaux enregistrees sur son tracé de 18 km, à cause de la vétusté de ses anciens équipements. Ces derniers ont été remplacés à la faveur de ce projet par une nouvelle adduction en polyéthylène haute densité (PEHD), dont la durée dépasse les 20 années, ont-ils précisé en marge de la célébration de la Journée mondiale de l'eau. Les travaux du projet, qui vise une meilleure prise en charge des préoccupations des habitants de la commune d'Abadla (88 km au sud de Béchar) en matière d'alimentation en eau potable, ont été lancés en octobre 2016 avec un coût financier de plus de 715 millions DA et un délai de réalisation de six mois, et accusent actuellement un taux d'avancement de 73%, ont-ils fait savoir. Ce projet s'inscrit au titre d'un vaste programme de rénovation des réseaux d'acheminement et de distribution de l'eau potable à travers la wilaya au profit des populations de ses 21 communes, ont-ils souligné.

GUELMA

Projets de raccordement au réseau d'AEP

Seize conventions portant sur la réalisation de projets de raccordement de cités et d'habitations au réseau AEP, ont été signées au titre de l'année 2017 dans la wilaya de Guelma, avec des petites et moyennes entreprises (PME) créées dans le cadre des différents dispositifs de soutien à l'emploi, a-t-on appris mercredi dernier de l'Algérienne des eaux (ADE). La signature de ces conventions permettra aux PME concernées de bénéficier d'un important plan de charge annuel, d'améliorer leur rentabilité et plus particulièrement de pérenniser leurs activités a indiqué la chargée de communication de l'ADE de Guelma, Souad Zaidi en marge de la célébration de la Journée mondiale l'eau à la maison de jeunes scientifique Salah Boubendir.

OUM EL-BOUAGHI

Réalisation d'une usine de production de ciment

La phase de coulage de béton de l'usine de production de ciment, en cours de réalisation à Sigus dans la wilaya d'Oum El-Bouaghi, a été entamée mercredi, a-t-on constaté. Cette opération a été présidée par le chef de l'exécutif local, Djamel-Eddine Brimi, en présence des autorités de la daïra de Sigus, des cadres du Gica (Groupe industriel des ciments d'Algérie), propriétaire du projet, et des responsables de l'entreprise de réalisation de ce projet, a-t-on relevé.

APS

MAROC

Des manifestants attaquent une résidence de la police



Quatorze personnes ont été arrêtées après l'attaque, dimanche soir, par des manifestants d'une résidence de la police à Al-Hoceïma, dans le nord du Maroc, a-t-on appris, lundi, de source officielle.

Un groupe d'individus, "de retour dimanche soir d'une manifestation dans la commune d'Ait Youssef Ou Ali, a attaqué à coups de pierres une résidence réservée aux éléments de la sûreté nationale à Imzouren et mis le feu à ses abords", a rapporté l'agence de presse

MAP. "Quatre voitures et un bus des forces publiques ainsi qu'une voiture privée ont été brûlés", et des dégâts matériels constatés dans la résidence, précise la MAP, qui cite les autorités locales. Les forces de sécurité sont intervenues pour rétablir l'ordre et une enquête a été ouverte, ajoute la même source.

Lundi après-midi, la MAP, citant un communiqué du procureur d'Al-Hoceïma, a ensuite fait état de l'arrestation de "quatorze individus suite aux rassemblements organisés dimanche sur la voie publique" à Imzouren et Beni Bouayach.

"Les mis en cause ont été placés en garde à vue et déferés au parquet", selon le procureur, qui n'a pas précisé leur identité ou leur motivation.

Située dans la région du Rif, réputée fron-

deuse, la ville d'Al-Hoceïma avait connu une vague de manifestations populaires après la mort d'un vendeur de poisson, Mouhcine Fikri, broyé dans une benne à ordures le 28 octobre.

Les circonstances dramatiques de sa mort avaient suscité la colère et entraîné des manifestations populaires, qui ont cessé au bout de quelques semaines. Mais des activistes locaux tentent régulièrement de relancer la mobilisation, posant des revendications plus sociales et politiques. Début février, une trentaine de policiers avaient été blessés dans des échauffourées impliquant ces activistes.

Début mars, la ville avait également été le théâtre d'affrontements entre supporters d'équipes de football.

IRAK

112 corps de civils retrouvés à Mossoul après des frappes de la coalition US

La coalition internationale dirigée par les USA bombarde Mossoul dans le but d'éliminer les terroristes de Daech. 112 corps de civils ont été découverts dans cette ville irakienne suite à la frappe du 17 mars. Les corps de 112 habitants de Mossoul ont été découverts ces trois derniers jours dans la ville irakienne qui a été la cible de raids aériens de la coalition internationale dirigée par les États-Unis, a annoncé lundi la chaîne de télévision CNN se référant au porte-parole du ministère irakien de la Santé publique, Ahmed Dubardani.

Selon le porte-parole, les autorités ont fait inhumer les corps des victimes dans un cimetière situé dans la partie ouest de la ville. Les médias irakiens avaient antérieurement annoncé que le raid aérien du 17 mars, visant un camion chargé d'explosifs, avait fait au moins 200 morts à Mossoul. Les frappes aériennes font partie de l'opération que la coalition internationale dirigée par les États-Unis mène contre le groupe terroriste État islamique (Daech). La coalition a lancé une enquête suite aux informations sur les victimes civiles des frappes portées entre les 17 et 23 mars, sans toutefois les confirmer.

CORÉE DU SUD

Le parquet requiert l'arrestation de l'ex-présidente

Le parquet sud-coréen a demandé l'arrestation de l'ancienne présidente Park Geun-Hye, quelques jours après son audition marathon dans le retentissant scandale de corruption et de trafic d'influence qui a précipité sa disgrâce. La présidente, âgée de 65 ans, a vu sa destitution confirmée début mars, après des mois d'enquête et de révélations qui ont entraîné des manifestations monstre dans le pays pour exiger des poursuites à son encontre. Souvenez-vous : l'affaire est entrée sur l'ex-confidente de l'ombre de Park Geun-Hye, Choi Soon-Sil, jugée pour avoir profité de sa proximité avec l'ex-chef de l'Etat afin de soutirer des dizaines de millions de dollars aux grands conglomérats du pays, dont Samsung. Dans ce scandale, l'ex-présidente est notamment accusée d'avoir été la complice de sa sulfureuse amie. Si le tribunal du district central de Séoul accepte la requête du parquet, Park Geun-Hye deviendra la troisième ancienne chef de l'Etat à être arrêté dans une affaire de corruption en Corée du Sud. En décembre, le tribunal a voté la destitution de la présidente, une décision confirmée début mars, ce qui a eu pour conséquence de lever son immunité et de permettre qu'elle soit entendue la semaine dernière. Agences

ÉTATS-UNIS

Avec l'échec de la réforme d'Obamacare, Trump désavoué

Un échec cuisant. Vendredi, après 63 jours passés au pouvoir, Donald Trump s'est vu infliger un revers cinglant avec le retrait de son projet de réforme de la santé, l'une des mesures phares de sa campagne. Le président républicain avait fait de l'abrogation de l'"Obamacare", le système d'assurance maladie instauré par Barack Obama, l'une de ses grandes promesses. Mais face au Congrès, le milliardaire a essuyé une défaite personnelle retentissante, qui a fait appa-

raître de lourdes divisions au sein même de la majorité.

Des dissensions au sein du camp républicain

Car malgré son ultimatum adressé aux élus républicains quelques heures seulement avant le vote, finalement annulé compte tenu du nombre de républicains ayant annoncé leur opposition, Donald Trump a finalement demandé le retrait du projet de réforme. En effet, sur 237 élus républicains, une grosse trentaine s'étaient déclarés contre le texte, s'a-

joutant aux 193 démocrates de l'opposition. Pour éviter de chiffrer l'échec en nombre de voix, le vote a été annulé.

Une défaite qui démontre que le président a échoué à rassembler sa propre majorité, dont les dissensions au sein de la Chambre des représentants ont coulé le projet de remplacement de l'"Obamacare", une loi contre laquelle les républicains ont pourtant fait campagne depuis sept ans. Mais pour ses détracteurs de la frange modérée du Grand Old

Party, Trump a sous-estimé l'impact réel de la réforme sur le système de santé, un enchevêtrement d'assurances publiques et privées. Ainsi, quelque 14 millions de personnes seraient sorties du système d'assurance maladie dès l'année prochaine, selon les prévisions.

En ressort un chef de l'Etat décrédibilisé, fragilisé, après des mois de discours assuré et jusqu'au boutiste.

FRANCE

Fillon contraint de changer de train pour éviter un concert de casseroles

La campagne de François Fillon n'est décidément pas un long fleuve tranquille. Le candidat de la droite à l'élection présidentielle a été contraint de changer de train, ce lundi, alors qu'il circulait dans une rame en direction du Croisic (Loire-Atlantique) pour échapper à un concert de

casseroles, a constaté une journaliste de l'AFP. Les casseroles et des œufs au Pays Basque

En déplacement à Nantes, l'ancien Premier ministre a ainsi préféré se soustraire au comité d'accueil de plusieurs dizaines de militants, comme lors de sa précédente

visite le week-end dernier au Pays Basque où, en plus du traditionnel concert de casseroles d'opposants, il a également été accueilli avec des jets d'œufs et de tomates.

Le candidat des Républicains, dont la campagne est entachée par les révélations sur

les emplois présumés fictifs de son épouse lorsqu'il était député, a par ailleurs annulé son déplacement à Saint-Nazaire (Loire-Atlantique). Il s'est rendu à La Turballe (Loire-Atlantique) ce lundi après-midi.

Agences

VOIE LIBRE AU BREXIT

La reine signe la loi de sortie de l'UE

La reine Élisabeth II a signé, jeudi 16 mars 2016, la loi qui laisse la voie libre au Brexit.

Comme annoncé par le président du Parlement, John Bercow, "j'informe la chambre, sur la base du Royal Assent Act de 1967, que la Reine a donné son assentiment à la loi concernant l'acte de sortie de l'Union Européenne".

Cette formalité permet à Theresa May, le Premier ministre britannique, d'enclencher à partir de maintenant la procédure du Brexit. Elle pourra invoquer l'article 50 du traité de Lisbonne, qui permet à un pays de demander à quitter le giron européen. Déjà lundi dernier, le Parlement britannique avait donné son feu vert au divorce d'avec l'UE. Madame May a annoncé le jour suivant qu'elle allait envoyer d'ici fin mars une lettre au Conseil européen l'informant de la décision du Royaume-Uni de quitter la structure européenne, conformément au résultat du référendum du 23 juin 2016.

"Je reviendrai devant cette chambre avant la fin du mois pour notifier ma décision une fois que j'aurai déclenché formellement l'article 50" du traité de Lisbonne, a-t-elle précisé aux parlementaires.

Le "Brexit" est une abréviation de "British Exit", évoquant la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne, et faisant référence au "Grexit", néologisme apparu durant l'été 2015 lors de la crise grecque.

A la différence du "Grexit", où la mise à l'écart de la Grèce de la zone euro (et non de l'Union européenne) pouvait être envisagée comme une sanction envers le pays, il s'agit dans le cadre du "Brexit" d'un départ volontaire de l'Union.

Le 23 juin 2016, lors d'un référendum organisé par David Cameron sur l'appartenance du Royaume-Uni à l'Union européenne, 51,9 % des Britanniques ont choisi de quitter l'UE. Nommée en juillet 2016, la nouvelle Première ministre Theresa May mène les discussions sur la sortie de son pays de l'Union face à une équipe de négociateurs représentant l'UE.

Pourquoi le Brexit ?

Lors de sa campagne pour briguer un second mandat de Premier ministre, David Cameron avait promis d'organiser, au plus tard en 2017, un référendum sur le maintien ou non du Royaume-Uni dans l'Union européenne. Promesse tenue, après un Conseil européen consacré à la question au mois de février 2016 : le chef du gouvernement a annoncé que le référendum aurait lieu le 23 juin 2016.

Avec 51,9% des voix, c'est le camp du "Leave" qui l'a emporté le jour du scrutin. La participation a été supérieure à 72 %, un record pour le pays. David Cameron, qui avait fait campagne pour le maintien du pays au sein de l'Union européenne, a choisi de démissionner quelques jours après le résultat. Il a été remplacé par l'ancienne ministre de l'Intérieur Theresa May. Le Royaume-Uni s'apprête donc à quitter l'Union européenne - un processus qui pourrait durer plusieurs années encore, le temps de négocier de nouveaux accords avec l'UE.

Quelles voies ?

L'article 50 du traité sur l'Union européenne (TUE) prévoit l'hypothèse d'une sortie d'un Etat membre de l'Union européenne. L'Etat qui décide de se retirer notifie son intention au Conseil européen. L'Union négocie alors avec cet Etat un



accord fixant les modalités de son retrait, que le Conseil conclut ensuite à la majorité qualifiée, après approbation du Parlement européen.

Lors du Conseil européen des 18 et 19 février 2016, un accord "anti-Brexit" avait été trouvé. Il devait être appliqué dans le cas d'un résultat du référendum favorable au maintien du Royaume-Uni dans l'UE.

Le 2 octobre 2016, Theresa May a annoncé que le Royaume-Uni activerait l'article 50 "d'ici à la fin mars 2017". Ce déclenchement marquera le point de départ des négociations conduisant à la sortie du pays de l'UE.

Près d'un mois plus tard, le 3 novembre, la Haute Cour de justice britannique a déclaré inconstitutionnelle toute utilisation directe de l'article 50 par le gouvernement sans un vote préalable du parlement britannique. Le 24 janvier 2017, la Cour suprême britannique a confirmé cette décision.

Le gouvernement britannique a dû ainsi consulter le Parlement de Westminster avant de lancer les négociations. Le 8 février, la Chambre basse du Parlement (Chambre des communes) a donné son approbation au déclenchement de l'article 50 en première lecture. Début mars, la Chambre des lords a adopté deux amendements, l'un visant à garantir les droits des Européens installés sur le sol britannique, l'autre permettant au Parlement britannique de voter sur l'accord final entre le Royaume-Uni et l'Union européenne. Lors d'une deuxième lecture le 13 mars, les députés ont adopté la loi proposée par le gouvernement en rejetant ces deux amendements. Quelques heures plus tard, la chambre des Lords a confirmé ce vote, ouvrant la voie au déclenchement du Brexit avant le 31 mars.

Qui sont les négociateurs ?

Créé en septembre 2016, le "Groupe de travail article 50" de la Commission européenne est chargé de préparer le terrain et de conduire les négociations avec le Royaume-Uni, en tenant compte du cadre de ses relations futures avec l'Union européenne. Nommé dès le 27 juillet 2016 et en fonction depuis le 1er octobre 2016,

Michel Barnier est négociateur en chef et responsable de ce groupe de travail. Une fois que la procédure de l'article 50 sera déclenchée, il nouera les contacts formels nécessaires avec les autorités britanniques. Parmi les sujets brûlants qui devront être renégociés figure, notamment, la facture de la sortie de l'UE : le Royaume-Uni pourrait devoir verser jusqu'à 60 milliards de euros au budget européen, un montant qui correspond aux engagements de Londres jusqu'à la fin du cycle budgétaire en 2020. Les négociations porteront également sur la libre circulation des personnes entre le Royaume-Uni et l'Union européenne. Enfin, l'essentiel des pourparlers devrait porter sur les futures relations commerciales entre les deux parties.

Le président du Conseil européen Donald Tusk a nommé dès la fin du mois de juin le diplomate belge Didier Seeuws à la tête de la task force "Brexit" du Conseil. Entouré d'une équipe, il doit préparer les prochaines échéances et réfléchir aux futurs scénarios possibles. Outre-Manche, le comité de négociateurs de Theresa May est composé de douze ministres conservateurs parmi lesquels le secrétaire d'Etat au Brexit David Davis.

Quelles conséquences ?

Un Royaume-Uni isolé, replié sur lui-même, perdant des emplois, des investissements et des opportunités ne sera pas le même pays que celui dans lequel l'Ecosse a choisi de rester en 2014. Si tel est l'avenir incertain qui nous attend si nous restons dans le Royaume-Uni, alors personne n'aura le droit de nous priver de la chance de choisir un avenir meilleur. Nicola Sturgeon - Octobre 2016. Sur les conséquences économiques, les experts et les chefs d'entreprises sont incapables à ce jour de se prononcer d'une seule voix. Pour certains, la sortie du Royaume-Uni sera une catastrophe politique, pour d'autres, un épouvantail qui redonnera foi dans l'Union européenne.

L'Europe va perdre l'une de ses trois grandes puissances, une des plus importantes places financières au monde, le premier partenaire diplomatique des Etats-Unis en Europe ainsi que l'un des seuls

Etats européens entretenant une armée régulière conséquente.

Au Royaume-Uni, l'Angleterre pourrait voir ses relations avec le gouvernement écossais, indépendantiste et europhile, se détériorer. Après avoir publié le 20 octobre 2016 un projet de loi sur un nouveau référendum d'indépendance, la Première ministre écossaise, Nicola Sturgeon, a annoncé solennellement le 13 mars 2017 (juste avant l'approbation par le Parlement britannique de la loi sur le Brexit) qu'elle solliciterait rapidement un vote au Parlement écossais pour organiser un deuxième vote sur l'indépendance de l'Ecosse.

Ecosse : Sturgeon demande un nouveau référendum d'indépendance

"Nous ne voulons pas sombrer avec le navire Brexit" : réunis en congrès à Aberdeen, les nationalistes écossais ont revendiqué samedi leur soit d'indépendance et la tenue d'un nouveau référendum, quitte à faire éclater le Royaume-Uni.

"Il revient à l'Ecosse de choisir son avenir" pour ne pas être "entraînée hors de l'Union européenne par un gouvernement conservateur engagé sur la voie d'un Brexit dur catastrophique. Le référendum aura lieu", a martelé à la tribune la Première ministre de la région semi-autonome Nicola Sturgeon.

La cheffe du Parti national écossais SNP a frappé un grand coup lundi et irrité au plus haut point la Première ministre britannique Theresa May en dévoilant son projet d'un nouveau référendum d'auto-détermination fin 2018 ou début 2019.

Elle estime que la décision des Britanniques de quitter l'Union européenne, rejetée par 62 % des Ecossais, justifie la tenue de ce nouveau scrutin, quelques années seulement après celui de septembre 2014 où le non à l'indépendance l'avait emporté par 55 % des voix contre 45%. A moins d'une énorme surprise, le Parlement régional, où le SNP dispose d'une confortable majorité, devrait valider le projet mercredi.

La balle sera ensuite dans le camp du gouvernement britannique et de Theresa May, qui a en théorie le pouvoir de s'opposer à l'organisation de ce référendum à hauts risques pour l'unité du royaume.

Mme May a d'ores et déjà expliqué que ce n'était "pas le moment" de rappeler les Ecossais aux urnes, alors que le pays tout entier devrait concentrer son énergie sur les négociations du Brexit qui s'annoncent ardues.

Mme Sturgeon s'est dit prête à discuter le calendrier du référendum. Mais s'y opposer "briserait de manière irréparable tout notion d'égalité entre nations constituantes du Royaume-Uni", a-t-elle insisté.

Le discours de trois quarts d'heure de Mme Sturgeon, particulièrement combative, a été accueilli par une ovation debout des militants du SNP.

"J'aime la démocratie telle qu'elle est pratiquée ici mais Londres nous méprise et nous traite comme des moins que rien qui n'auraient pas leur mot à dire", a déclaré à l'AFP Catherine Shea, 64 ans, une Anglaise d'origine qui vit à Edimbourg. "Le peuple d'Ecosse a le droit de prendre son destin en mains. Nous ne voulons pas sombrer avec le navire Brexit", a insisté un autre sympathisant, Tony Martin, 70 ans.

Comprendre l'endométriose pour mieux la soigner

Une femme sur dix souffre d'endométriose, première cause d'infertilité.

Les chiffres sont alarmants, mais ne correspondent pas à la réalité qui entoure une maladie encore trop souvent méconnue.

L'endométriose, une maladie taboue

Les médecins ne sont pas toujours bien formés pour détecter l'endométriose. En effet, cette maladie peut revêtir autant de formes qu'il y a de malades. C'est pour cela qu'en moyenne, il faut sept ans pour diagnostiquer une endométriose. Un délai interminable pour les femmes qui en souffrent, tant les douleurs associées à cette maladie peuvent être difficiles à supporter.

L'endomètre, la muqueuse qui recouvre la paroi utérine, se développe à l'extérieur de l'utérus, sur d'autres organes, et provoque des lésions qui peuvent se transformer en nodules. Et ces fragments, même tout à fait petits, obéissent aux signaux hormonaux envoyés par le cerveau et saignent chaque mois au moment des règles. Cela provoque des inflammations, des douleurs et une grande fatigue.

Tous les organes peuvent être touchés

Les femmes qui consultent sont souvent alertées par des problèmes d'infertilité ou des douleurs particulièrement violentes au moment des règles, au moment d'uriner, d'aller à selle. En effet, les fragments d'endomètre peuvent être présents partout autour de l'utérus mais aussi sur les poumons et même dans le cerveau.

Les traitements sont prescrits pour soulager les douleurs : antalgiques, anti-inflammatoires, traitements hormonaux pour stopper les règles et diminuer les symptômes. Des interventions chirurgicales sont parfois proposées pour retirer les lésions. Aujourd'hui, les chercheurs tentent de mieux comprendre les causes de cette maladie et se concentrent notamment sur les perturbateurs endocriniens auxquels nous sommes exposés dès l'enfance par notre alimentation, nos modes de vie, nos produits cosmétiques et la pollution qui nous entoure. Les symptômes, lorsqu'il y en a, varient considérablement en intensité d'une femme à l'autre.

Principaux symptômes

Des douleurs au bas-ventre qui irradient

ent parfois dans le bas du dos. La douleur causée par l'endométriose a la particularité d'être progressive et de se manifester souvent d'un côté de l'abdomen plus que de l'autre. Les douleurs causées par l'endométriose peuvent être difficiles à distinguer des crampes menstruelles (dysménorrhée).

Les douleurs s'accroissent durant les menstruations, au moment d'uriner, lorsque les mouvements intestinaux sont perturbés (diarrhée, constipation), et au moment des rapports sexuels (dyspareunie). Parfois, elles s'intensifient au moment de l'ovulation. De la difficulté à devenir enceinte.

Autres symptômes

- * De la fatigue, de l'irritabilité ou de la dépression, généralement en raison du fait que les douleurs sont chroniques.
- * Des pertes brunâtres prémenstruelles ou tachetures.
- * Du sang dans les urines.
- * Du sang dans les selles ou un saignement rectal durant les règles.

Remarques

L'endométriose n'augmente pas le flot menstruel. L'intensité de la douleur ne permet pas de juger de l'étendue ou de la gravité de la maladie. La gravité des symptômes dépend davantage des endroits où les lésions d'endomètre sont situées, ainsi que de leur taille.

Personnes à risque

- * Les femmes n'ayant jamais eu d'enfant
- * Les femmes dont une proche parente (mère, sœur, fille) souffre d'endométriose
- * Les femmes blanches ou d'origine asiatique
- * Les femmes atteintes d'une malformation congénitale qui rétrécit le col de l'utérus ou qui le rend étroit, ce qui entrave l'évacuation du flot menstruel
- * À un moindre degré, les femmes qui ont eu des menstruations précoces ou qui ont un cycle menstruel court.

Peut-on prévenir ?

Les chercheurs s'intéressent à l'effet de l'exercice physique et de l'alimentation sur le risque d'endométriose. Il s'agit d'hypothèses encore à l'étude. Des études ayant comparé de façon rétrospective des femmes souffrant d'endométriose et d'autres n'en souffrant pas (études cas-témoins) laissent croire que l'exercice physique est associé à une réduction du risque d'endométriose de 40% à 80%. Toutefois, il n'est pas certain qu'il s'agisse d'un



lien de cause à effet. Il est possible que les femmes atteintes d'endométriose soient moins portées à être actives en raison de leurs douleurs, même des années avant de recevoir le diagnostic.

L'analyse des données provenant d'une importante étude épidémiologique, la Nurses Health Study II, a relevé une légère réduction du risque d'endométriose en comparant les femmes les plus actives à celles qui l'étaient le moins. Les chercheurs concluent que l'exercice pourrait avoir un effet protecteur modeste. L'alimentation pourrait également influencer le risque d'être atteinte d'endométriose. Pour l'instant, les résultats des études sont variables et cela demeure une hypothèse. Les experts s'intéressent particulièrement au type de gras consommé, car certains acides gras sont des précurseurs de molécules pro-inflammatoires (oméga-6) et pourraient ainsi accentuer les douleurs, tandis que d'autres ont un effet anti-inflammatoire (oméga-3). Des données tirées de la Nurses Health Study II indiquent que les femmes consommant le plus d'acides gras oméga-3 risquaient moins de recevoir un diagnostic d'endométriose que celles en consommant le moins.

Selon une analyse des résultats de deux études de cas-témoins menées en Italie, les femmes consommant le plus de légumes verts et de fruits frais risquaient moins de souffrir d'endométriose que celles qui en mangeaient le moins. En outre, celles qui ingéraient beaucoup de viande de bœuf, d'autres viandes rouges et du jambon couraient un risque plus élevé de souffrir de ce trouble. Les autres composantes du régime alimentaire ne semblent pas en lien avec l'endométriose. Par exemple, la consommation

d'alcool et de café n'a pas été associée à la maladie.

Traitement

Actuellement, il n'existe pas de traitement définitif de l'endométriose. L'hystérectomie ne garantit pas la disparition définitive des symptômes, puisque de l'endomètre peut se former spontanément dans d'autres régions du corps.

Il est important de consulter un médecin rapidement lorsque des symptômes d'endométriose se manifestent, car plus la maladie est diagnostiquée tôt, mieux elle est traitée. Cela décroît aussi les risques d'infertilité. Il faut savoir que les symptômes mentionnés ci-dessus peuvent trahir un autre trouble du système reproducteur, la présence de kystes ovariens, par exemple. Une échographie pelvienne permettra de les détecter rapidement. Les traitements suivants sont souvent utilisés en complémentarité les uns avec les autres. Parfois, un bain chaud ou un coussin chauffant sont suffisants pour réduire la douleur.

L'exercice physique pour atténuer les effets indésirables des médicaments. Un essai clinique de 4 semaines indique que l'exercice physique constitue un moyen efficace de minimiser les effets androgéniques (acné, poils au visage) du traitement au danazol. Pour les besoins de l'étude, les chercheurs ont formé 2 groupes de patientes : l'un recevait du danazol, l'autre recevait du danazol en plus de pratiquer 4 séances d'exercice chaque semaine (40 minutes par séance). Si toutes les femmes - 39 participantes atteintes d'endométriose - ont vu leurs symptômes diminuer, celles qui s'entraînaient ont eu moins d'effets

secondaires androgéniques.

Une autre étude d'une durée de 12 mois indique que l'entraînement physique aide les femmes qui prennent un analogue de la Gn-RH à réduire les pertes minérales osseuses provoquées par ce médicament.

Traitements chirurgicaux

***Chirurgie conservatrice.** Pour ne pas compromettre les chances de grossesse des femmes désirant des enfants, pour accroître la fertilité ou encore dans le cas où la douleur est réfractaire aux traitements médicamenteux, une chirurgie dite conservatrice (qui préserve l'utérus et les ovaires) est souvent effectuée. Elle consiste à retirer les excroissances endométriales, les tissus cicatriciels et les adhérences qui sont souvent à l'origine de l'infertilité. Si l'endométriose n'est pas trop formée, la chirurgie peut s'effectuer par laparoscopie. Au cours d'une laparoscopie, une petite incision est pratiquée à proximité du nombril, et un tube mince et flexible (le laparoscope) est inséré dans l'abdomen. Il s'agit d'un microscope muni d'une source lumineuse et capable d'être équipé d'un courant électrique ou d'un laser afin de brûler les tissus. De 70% à 100% des patientes ressentent un soulagement immédiatement après la chirurgie. Toutefois, la douleur réapparaît au fil des ans dans le cas de plusieurs femmes. Si l'endométriose est très répandue, l'intervention se fait parfois à l'aide d'une incision plus large au bas-ventre.

***Chirurgie radicale :** Dans les cas extrêmes, il peut être nécessaire de procéder à l'ablation de l'utérus (hystérectomie) et des ovaires pour empêcher toute stimulation hor-

monale. Cependant, ce traitement cause une ménopause et une stérilité définitive. Il doit être envisagé en dernier recours. Techniques de reproduction assistée. Lorsque la chirurgie conservatrice ne permet pas à une femme de retrouver sa fertilité, des techniques de reproduction assistée peuvent être utilisées.

La recherche :

La recherche sur l'endométriose, qui demeure une maladie complexe, progresse. Les études les plus prometteuses laissent entrevoir l'implication de processus inflammatoires dans le péritoine, une cavité contenant entre autres les organes génitaux, ce qui expliquerait en partie les symptômes et notamment les douleurs.

Récemment, une patiente soignée pour la première fois il y a presque 20 ans pour un problème d'endométriose, rapportait à son médecin traitant les propos de sa fille qui souffre également d'endométriose : "*Maman, je crois que je compose mieux que toi avec les symptômes d'endométriose parce que suis allée chercher toute l'information dont j'avais besoin pour comprendre cette maladie, que je peux en parler à quelqu'un qui vit la même situation que moi et que j'utilise presque tous les jours des exercices de respiration et de relaxation, ma médication me servant seulement de béquille.*"

D'après les recherches aucun produit de santé naturel visant à traiter l'endométriose n'a été sérieusement étudié. Certains professionnels proposent à leurs patientes des baies de gattilier, de la racine de pissenlit et de l'écorce de viorne obier ou de frêne épineux pour réduire leurs symptômes.



Gestion de la douleur

La pratique d'exercices, comme le taichi ou le yoga, aide certaines femmes à mieux vivre avec leurs douleurs.

* **Huile de ricin** peut aider à réduire les douleurs pelviennes. Imbibez une compresse d'huile de ricin. L'appliquer sur le bas-ventre. Mettre par-dessus une bouillotte. S'étendre sur le dos et laisser agir durant au moins 30 minutes.

* **Médecine traditionnelle chinoise :** (MTC) c'est l'une des méthodes non classiques les plus utilisées par les femmes pour traiter l'endométriose. Elle est suggérée, entre autres, par le Dr Andrew Weil. Les traitements consistent généralement à tonifier les reins et le flux énergétique et à favoriser la circulation sanguine pour contrer la stagnation du sang dans l'abdomen. Elle combine à la fois l'acupuncture et l'utilisation de plantes, telles que la cryodalis, le bupleur chinois ou l'angélique chinoise. Quelques études cliniques réalisées en Chine laissent croire que la MTC permet de soulager les symptômes ou même de soigner la stérilité de certaines femmes. Cependant, ces études n'ont pas été réalisées avec un

contrôle placebo et leur qualité méthodologique est jugée faible. Le traitement nécessite un suivi par un spécialiste

* **Changements de l'alimentation :** Pour atténuer les symptômes d'endométriose ou éviter qu'ils s'accroissent, le médecin américain Andrew Weil conseille de suivre un régime aux propriétés anti-inflammatoires. Ce régime s'apparente au régime méditerranéen.

Voici ses principes de base :
* Manger une grande variété d'aliments
* Inclure le plus d'aliments frais possible
* Réduire au minimum la quantité d'aliments raffinés et de malbouffe
* Manger en abondance des fruits et des légumes.

Le Dr Weil recommande aussi d'éviter de consommer de la viande et des produits laitiers provenant d'élevages industriels et de privilégier les produits issus d'un élevage biologique, qui n'ont pas reçu d'hormones.

D' Sylvie Dodin, gynécologue, professeur titulaire, département d'obstétrique et gynécologie, université Laval

Endométriose et grossesse



De nombreuses femmes sont touchées par l'endométriose. Cette affection gynécologique, qui se caractérise par la propagation du tissu endométrial en dehors des frontières utérines, est la première cause d'infertilité féminine.

A quoi est-elle due ? Pourquoi entraîne-t-elle des problèmes de fertilité ? Comment est-elle prise en charge dans le cadre d'un désir de grossesse ?

Le point sur l'endométriose

Pour comprendre ce qu'est l'endométriose, il faut commencer par définir l'endomètre. Ce tissu spécifique qui tapisse les parois de l'utérus est renouvelé lors de chaque cycle menstruel après avoir été évacué au moment des menstruations. Dans le cadre de l'endométriose, on retrouve ce tissu endométrial en dehors de la cavité utérine. Il peut alors coloniser les ovaires, la vessie, les trompes de Fallope, les reins ou encore le côlon.

Comment survient-elle ?

Deux pistes sont actuellement privilégiées pour expliquer le phénomène qui sous-tend l'endométriose. La première serait celle d'un reflux de sang menstruel contenant, par nature, des cellules endométriales en direction d'organes avoisinants l'utérus. La seconde serait celle d'une migration des cellules de l'endomètre via la circulation sanguine. Le processus à l'origine de la fixation des cellules endométriales sur d'autres

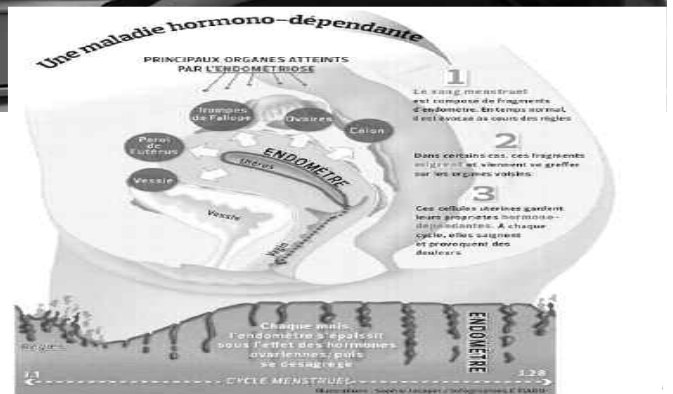
structures est, quant à lui, encore méconnu.

Pourquoi rend-elle infertile ?

Les femmes souffrant d'endométriose présentent généralement des difficultés à tomber enceinte. C'est d'ailleurs un motif de consultation gynécologique fréquent qui conduit alors au diagnostic de la pathologie. Les problèmes de fertilité rencontrés s'expliquent par le fait que la présence de tissu cicatriciel au niveau des trompes de Fallope réduit considérablement les chances de fécondation. Il faut également savoir que l'endométriose constitue un facteur de risque de grossesse extra-utérine. Attention cependant à ne pas confondre infertilité et stérilité. L'endométriose n'est pas une fatalité. Prises en charge efficacement, de nombreuses femmes parviennent à tomber enceinte naturellement.

Comment la détecter ?

Les douleurs abdominales et l'infertilité sont les deux principales manifestations cliniques de l'endométriose. En règle générale, les femmes souffrant de cette pathologie gynécologique se plaignent de menstruations douloureuses (dysménorrhée). Lorsque l'endométriose n'est pas prise en charge précocement, elle évolue et entraîne des douleurs chroniques qui peuvent irradier jusque dans le dos ou les jambes. Il arrive également que de telles douleurs soient ressenties au cours des rapports sexuels. On parle alors de dyspareunie. L'infertilité induite par l'endométriose, elle, varie en fonction de l'évolution de la maladie et de son degré de sévérité.



Comment est établi le diagnostic ?

En moyenne, le diagnostic de l'endométriose est établi aux alentours de la trentaine, plusieurs années après la survenue des premiers signes cliniques. Au terme d'un interrogatoire médical précis de sa patiente, le gynécologue confirme l'endométriose grâce à un examen clinique approfondi généralement associé à des examens complémentaires de manière à localiser les lésions : échographie, endoscopie, radiographie, IRM, scanner...

Quelles sont les solutions pour tomber enceinte ?

Pour vaincre l'infertilité induite par l'endométriose, l'intervention

chirurgicale est généralement privilégiée aux traitements médicamenteux à base de progestérone. L'opération consiste à enlever les différentes adhérences tissulaires et à retirer les différentes parties touchées lorsque cela est envisageable. En cas de désir de grossesse, les ovaires sont bien entendu préservés.

Dès lors que le traitement suffit à libérer les trompes de Fallope, il est possible pour une femme souffrant d'endométriose d'avoir un enfant naturellement. Si l'intervention ne s'est pas avérée suffisante pour restaurer la fertilité, une stimulation ovarienne sera proposée et, le cas échéant, une fécondation in vitro.

SALON DU LIVRE DE PARIS

Une quarantaine de maisons d'édition algériennes au rendez-vous

Une quarantaine de maisons d'édition algériennes exposent environ 700 titres, toutes disciplines confondues, au Salon du livre de Paris (SLP), le plus grand événement généraliste dédié au livre en France.

Ce 37^e grand rendez-vous culturel, ouvert vendredi au public, rassemble chaque année des éditeurs, des auteurs français et internationaux, et plus de 150.000 amoureux de la lecture. Cette année, la participation algérienne est assez importante avec 42 maisons d'édition, avec principalement des nouveautés notamment en littérature, romans, essais, histoire, nouvelles, patrimoine et beaux livres, a indiqué, à l'APS, le responsable du stand Algérie, Mohamed Iguerb, se vantant de la présence d'une quarantaine d'auteurs, venus dédicacer leurs ouvrages. Il a annoncé un programme d'animation pour chaque journée du salon et la présence d'une quarantaine d'auteurs pour des séances de dédicace. "Nous avons été obligés de commencer les séances de dédicace à partir de 11h00, vu que nous avons une dizaine d'auteurs pas jour", a-t-il expliqué. Le stand algérien, qui s'étend sur 64 m², est bien agencé et situé juste



devant l'entrée. "Comme vous le constatez, il ne désemplit pas et les responsables des maisons d'édition sont présents pour apporter des explications au public et contribuer à la promotion de la production intellectuelle algérienne", a-t-il ajouté. Il a indiqué que "la participation des éditeurs algériens est axée sur la littérature, l'histoire, le patrimoine et le livre d'art", a-t-il dit ajoutant que "le prix du livre en dinars algériens a été tout simplement traduit en euros".

"Nous sommes là pour faire la promotion des éditions algériennes et notre participation n'a pas un objectif commercial", a encore expliqué Mohamed Iguerb, soulignant "l'importance du concours du ministère de la Culture". Il fait remarquer que "la présence algérienne à ce salon s'est concrétisée

grâce à l'aide et à l'apport du ministère de la Culture qui a pris en charge la construction, la location et l'aménagement du stand, en chargeant à cet effet l'Enag, mais aussi pour le fret qui est extrêmement cher", a-t-il dit. Parmi les écrivains programmés au stand Algérie pour les dédicaces, il y a lieu de citer entre autres Mohamed Ghafir dit Moh Clichy, Waciny Laredj, Amar Belhimer, Abdelkrim Tazaroute, Mouloud Achour, Armand Vial et André Paul Weber.

Le Salon du livre de Paris, qui prendra fin lundi et auquel prennent part plus de 50 pays, propose, durant quatre jours, plus de 800 événements et animations. Près de 3.000 auteurs sont présents pour des séances dédicaces ou pour des conférences-débats avec les lecteurs.

PRIX INTERNATIONAL DU DOCUMENTAIRE ET DU REPORTAGE MÉDITERRANÉEN

Inscriptions ouvertes

Le Prix international du documentaire et du reportage méditerranéen revient pour la 21^e édition. Les inscriptions à ce concours qui récompense chaque année un documentaire ou un reportage qui traite d'un sujet d'actualité en Méditerranée, sont ouvertes et sera clôturé le 31 mars 2017.

Les postulants doivent présenter des œuvres audiovisuelles traitées de

sujets relatifs aux enjeux, à la culture, au patrimoine, à l'histoire, aux sociétés et à la vie des hommes et des femmes des pays méditerranéens.

Celles-ci ne doivent revêtir aucun caractère publicitaire ou de propagande. Chaque œuvre ne pourra concourir que dans une seule catégorie, ce choix devra être clairement exprimé dans la fiche d'inscription.

Par ailleurs si un programme a été réalisé en coproduction, il devra être présenté par un seul coproducteur ; ce dernier devra s'assurer de l'accord préalable de ses partenaires. Les noms de tous les coproducteurs devront figurer sur la fiche d'inscription.

Au mois de décembre prochain le Jury international décernera les prix "PriMed 2017".

ALGER

Exposition photographique colombienne à l'institut Cervantes

Une belle exposition photographique est en cours à l'Institut Cervantes d'Alger, avec la découverte de la communauté « Wayuu », peuple indigène de Colombie connu pour sa spécialisation dans la résolution des conflits et le maintien de la paix et l'harmonie sociale entre les Clans matrilineaires. "Wayuu" qui signifie "Nous, le peuple" fait référence à cette extraordinaire communauté composée de plus de 60.000 personnes vivant dans le désert de la Péninsule de la Guajira en Colombie et au Venezuela. Les photographies et textes exposés sont le

fruit d'un travail mené en grande partie par Weildler Guerra Curvelo, un anthropologue et membre du Clan Uliana des Wayuu, actuellement directeur du centre culturel de la Banque de la République à San Andrés. Le but premier de cette œuvre est de promouvoir la beauté de la Colombie et la Guajira mais surtout de faire découvrir un peuple qui use de la parole pour renforcer la paix, il porte d'ailleurs également le nom de "Pütchipü'ü". Ce mot composé de Pü'ü qui signifie "Dévouement" ou "Travail", et "Pütchi" pour "Parole",

"Processus" ou "Litige", nous donne une idée assez claire sur la noble philosophie des Wayuu : La parole au service du pardon.

Un voyage qui risque de vous plonger dans un monde où l'ouverture au dialogue et la beauté ne font qu'un, au sein d'un peuple dont le travail traditionnel a été classé patrimoine immatériel de l'humanité par l'Unesco. Cette exposition à ne pas rater a été inaugurée le 20 mars et s'étendra jusqu'au 13 avril à l'institut Cervantes. L'entrée est libre et gratuite.

JUSQU'AU 8 AVRIL

À ALGER

Exposition du caricaturiste "Le Hic"

Une exposition de caricatures et de dessins du célèbre caricaturiste Hichem Baba Ahmed, alias "Le Hic" se déroulera du 25 mars au 8 avril 2017 à la salle Dar Abdeltif à El-Hamma. Il s'agit d'une initiative de l'Agence algérienne pour le rayonnement culturel, l'organisation des nations unies Femmes sous l'égide du ministère de la Culture.

Le caricaturiste "Le Hic" aura l'occasion d'exposer une trentaine de dessins et caricatures, dont certaines inédites. L'exposition sera placée sous le thème "Égalité hommes-femmes".

Cette exposition marque le lancement des Résidences de création pour la promotion des valeurs de l'égalité hommes-femmes par le monde artistique, explique l'AARC dans un communiqué de presse. Ces résidences s'inscrivent dans le cadre d'un programme élaboré par le gouvernement algérien et Onu Femmes, en partenariat avec le ministère de la Culture.

Le lancement de l'exposition aura lieu samedi 25 mars à 17h. Le vernissage sera animé par un spectacle musical de la chanteuse algérienne Hayet Zerrouk.

"EL FODHIL
EL OURTILANI"

La maison du penseur sera transformée en musée

À l'occasion de la quatrième édition du colloque national consacré à la vie et à l'œuvre de l'éminent penseur et militant Cheikh El-Fodhil El-Ouartilani, tenu hier 25 mars à Sétif, le wali a annoncé que la maison du défunt Cheikh sera transformée en musée. Fodil El Ouartilani était un penseur et militant anticolonialiste proche des Frères musulmans. Brillant orateur et homme de culture, il a été membre de l'Association des oulémas algériens et a joué un rôle central dans la révolution yéménite de 1948. Cheikh El Ouartilani est décédé à Ankara (Turquie) le 12 mars 1959.

Ce musée, selon le wali de Sétif, sera initié pour valoriser les travaux du penseur. C'est également une façon d'immortaliser l'œuvre élogieuse de l'enfant d'Ath Ourtilène et de l'ancrer dans les mémoires des jeunes générations.

Les visiteurs pourront ainsi découvrir de nombreux documents historiques, manuscrits, objets divers et autres effets se rapportant au parcours de ce grand homme et des savants qu'a produit cette région.

PROGRAMMATION DES MATCHS RETARD

Le casse-tête chinois de Kerbadj



Le nombre de matchs accumulés place la Ligue nationale de football (LFP) dans une situation plutôt embarrassante.

PAR MOURAD SALHI

L'instance nationale de football éprouve d'énormes difficultés à trouver des dates idoines pour programmer les matchs en retard. La participation des trois clubs algériens, la JS Kabylie, le MC Alger et l'USM Alger, aux différentes compétitions continentales a perturbé les calculs de la Ligue et de son président Mahfoud Kerbadj. Ce dernier ne sait plus à quel saint se vouer. Une dizaine de matchs en retard n'a pas été encore programmée. Le retour des matchs de la Coupe d'Algérie ce week-end ne fait que compliquer les choses. Les clubs qualifiés pour les demi-finales vont directement jouer et la finale est programmée pour le

1er mai prochain au stade du 5-Juillet. Mais elle pourrait ne pas avoir lieu en cette date bien précise en raison des élections législatives programmées le 4 mai prochain. Soit un tas de soucis sur lesquels Kerbadj doit plancher pour sortir avec la meilleure solution possible, en collaboration, bien évidemment, avec les autres membres de la Ligue, voire même avec le nouveau président de la Faf, Kheiredine Zetchi.

La Ligue nationale de football se doit de trouver une solution le plus rapidement possible surtout que le mois sacré se rapproche à grands pas. L'instance, dirigée par Mahfoud Kerbadj, a multiplié les mouvements ces derniers temps pour essayer de trouver une solution, mais à l'heure actuelle, rien n'a été encore décidé. "Pour arrêter un programme, il faut beaucoup de paramètres. On ne peut pas satisfaire tout le monde à la fois", a indiqué le premier responsable de la Ligue nationale de football.

Même au classement général, un décalage flagrant. Certains clubs ont encore

quatre matchs en retard à jouer, alors que d'autres sont à la 25e journée. La trêve de deux semaines initiée par la Ligue nationale de football n'a finalement rien apporté. Et puis, si les deux représentants algériens à la Coupe de la Confédération africaine de football parviennent à se qualifier pour la phase des poules, la programmation sera encore plus compliquée. En tout cas, la Confédération africaine de football n'a pas encore fixé les dates de la phase des poules. Devant cette situation très embarrassante, le premier responsable de cette instance nationale a déclaré que le championnat va se poursuivre cette saison jusqu'au mois de juin prochain. Le patron de la LFP veut se consacrer entièrement à ces matchs retard même si cela exige l'arrêt du championnat pour un certain temps. Gérer la Coupe d'Algérie et mettre à jour le calendrier du Championnat national de Ligue 1 Mobilis constituent actuellement un casse-tête chinois pour la Ligue nationale et son président Mahfoud Kerbadj.

M. S.

VOLLEY/ CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DES CLUBS

3^e place pour le NR Bordj-Bou-Arréridj

Les volleyeurs algériens du NR Bordj Bou Arréridj ont terminé à la troisième place au championnat d'Afrique des clubs champions messieurs, en s'imposant devant leurs homologues libyens de Souihly par 3 sets à 0, en match de classement disputé lundi à Tunis.

Les Bordjis ont remporté les trois manches sur les scores de 25-21, 25-19 et 25-20. En finale prévue à partir de 17h, le club tunisien de l'ES Sahel qui s'est

imposé aux dépens de Souihly sur tapis vert après une décision de la Confédération africaine de volley-ball (CAVB), affronte la formation égyptienne d'Al Ahly du Caire.

La CAVB a également infligé à l'ES Sahel une amende de trois mille (3.000) dollars et lui a ordonné d'envoyer une lettre d'excuses à l'équipe libyenne, précisant que "dans le cas où le club tuni-

sien n'exécuterait pas ces sanctions, il sera privé de toutes les compétitions continentales". Ces sanctions font suite aux événements qui se sont produits dimanche en demi-finale alors que l'ES Sahel menait 14-7 dans le cinquième et dernier set. Les joueurs libyens ont refusé de poursuivre le match et ont quitté le terrain en raison du comportement "irrespectueux" des supporters de l'Etoile.

NAPLES

Nouveau contrat pour Ghoulam ?

La direction de Naples va, une nouvelle fois, tenter de proposer une prolongation de contrat au défenseur international algérien Faouzi Ghoulam, dont les négociations ont été interrompues en février dernier, rapporte le quotidien italien *Il Mattino*.

Cette proposition sera faite à l'issue du choc de Serie A dimanche prochain à domicile face à la Juventus de Turin comptant pour la 30^e journée du championnat. La

direction de Naples avait proposé 1,8 million d'euros par an contre 800.000 euros actuellement à Ghoulam, alors que ce dernier, via son agent, a refusé cette offre, réclamant 2,5 millions d'euros annuel.

Le départ de Ghoulam, dont le contrat court encore jusqu'en 2018, se confirmerait d'autant que plusieurs clubs sont intéressés par le profil de l'ancien sociétaire de l'AS Saint-Etienne. Mais voilà que cette nouvelle proposition va peut être

faire basculer les données en faveur du club du sud de l'Italie.

Titulaire indiscutable au Napoli depuis maintenant trois années, Ghoulam (26 ans) s'est imposé comme l'un des meilleurs de Serie A au poste d'arrière gauche.

Le Real Madrid, la Juventus, le Paris SG ou encore le Bayern Munich seraient intéressés par le profil du latéral gauche des Verts, selon la presse. **APS**

CAF

1^{res} nominations du nouveau président

Le nouveau président de la Confédération africaine de football (Caf), Ahmad Ahmad, a désigné l'Algérien Hedi Hamel comme conseiller en communication et Ludovic Christian Lomotsy en tant que conseiller juridique, a annoncé l'instance dirigeante du football africain.

D'autre part, Essam Ahmed, de nationalité égyptienne et jusqu'alors secrétaire général adjoint de la Caf, a été promu, sur décision du président de la Caf, secrétaire général par intérim, et ce jusqu'à nouvel ordre. Il remplace le Marocain Hicham El Amrani qui a démissionné de son poste de secrétaire général après huit ans de service.

Le patron de la Caf a présidé dimanche, au siège de l'institution au Caire, une réunion avec l'ensemble du personnel. Cette réunion marquait sa prise effective de fonctions après son élection le 16 mars dernier à Addis-Abeba.

"La maison vous appartient. La Caf vous appartient. Protégez notre institution. Nous, les politiciens, on ne fait que passer mais vous vous êtes appelés à rester. J'ai confiance en vous et je suis convaincu qu'avec vous on pourra réussir et développer un peu plus le football africain", a déclaré le président de la Caf à l'attention du personnel, comme pour fixer un cap.

Le président de la Caf a également présenté au personnel, deux membres de son cabinet, notamment son conseiller en communication, Hedi Hamel et son conseiller juridique, Ludovic Christian Lomotsy. Pour cette première réunion, le président de la Caf était accompagné de deux membres du Comité exécutif : Constant Omari Selemani et Kwesi Nyantakyi.

Après la réunion avec tout le personnel, le président a entrepris des rencontres sectorielles avec différentes divisions, notamment les finances, les services, les ressources humaines et les compétitions. Ahmad a été élu président de la Caf le 16 mars dernier à Addis-Abeba en obtenant 34 voix contre 20 à son adversaire, le Camerounais Issa Hayatou.

CAF CC

Les dates des 16^{es} bis du MCA et de la JSK connues

La Caf a publié les dates des matchs des 1/16^{es} de finale bis qui concernent deux clubs algériens. Ainsi la JS Kabylie sera opposée le vendredi 7 avril au tenant du titre le TP Mazembe à Lubumbashi, tandis que le MC Alger jouera le samedi 8 avril face aux Youngs Africans à Dar Es Salam à 16h. Les deux clubs algériens recevront le vendredi 14 avril respectivement à Tizi-Ouzou et à Alger. Les vainqueurs de ces doubles confrontations seront qualifiés pour la phase de poules qui débutera en mai prochain.

APS

RONALDO, LE MIEUX PAYÉ DU MONDE

Les chiffres fous du foot

Avec 87,5 millions d'euros de revenus sur la saison 2016-2017, Cristiano Ronaldo est le joueur le mieux payé du monde, selon un classement publié par le magazine France Football. Chez les entraîneurs, José Mourinho domine alors que Thiago Silva s'impose comme le patron en Ligue 1 française.

Cristiano Ronaldo peut décidément avoir le sourire ! Vainqueur de la Ligue des Champions et de l'Euro 2016 l'an dernier et récent gagnant du Ballon d'Or, l'attaquant du Real Madrid peut aussi se targuer d'être le footballeur le mieux payé de la planète. En effet, dans un classement publié dans le magazine *France Football*, l'international portugais a touché la somme impressionnante de 87,5 millions d'euros sur la saison 2016-2017 en prenant en compte ses salaires bruts, les primes et les revenus publicitaires. Ronaldo largement en tête, Mourinho règne chez les coaches. Avec plus de 10 millions d'euros d'avance sur son premier concurrent, Lionel Messi (76,5 millions d'euros), Ronaldo domine assez nettement sa catégorie. D'autant plus que le fossé est encore plus important entre ce duo et les autres membres du Top 5 avec les présences de l'ailier du FC Barcelone Neymar (55,5 millions d'euros), du joueur du Real Madrid Gareth Bale (44 millions d'euros) et du milieu offensif de l'Hebei China Fortune Ezequiel Lavezzi (28,5



millions d'euros). Pour les entraîneurs, l'actuel manager de Manchester United José Mourinho mène la danse avec 28,5 millions d'euros de revenus. Autant dire que les rois de la finance sont portugais pour cet exercice ! Derrière, on retrouve Marcello Lippi (23,5 millions d'euros), expatrié en Chine, mais aussi Laurent Blanc (20 millions d'euros), qui profite sans être en poste de l'argent du Paris Saint-Germain. Ensuite, les coaches du Bayern Munich Carlo Ancelotti (15,8 millions d'euros) et de Manchester City Pep Guardiola (14,5 millions d'euros) complètent le Top 5. En Ligue 1, Thiago Silva domine... Le PSG omniprésent Et à l'échelle de la Ligue 1, quelle est la réalité ? Après le départ de Zlatan Ibrahimovic pour Manchester United, le joueur le

mieux rémunéré se trouve toujours au PSG avec le défenseur central Thiago Silva. En prenant en compte ses salaires bruts et les primes contractuelles (sans les revenus publicitaires), le Brésilien a touché 14,4 millions d'euros sur cette saison. Juste derrière, l'attaquant de l'AS Monaco Radamel Falcao (13,6 millions d'euros) talonne sérieusement le capitaine du PSG, alors que l'ailier francilien Angel Di Maria (12,6 millions d'euros) complète le podium. Dans le Top 5, on notera également les présences du milieu Marco Verratti (11,8 millions d'euros) et du buteur Edinson Cavani (10,2 millions d'euros). Le constat est assez rapide avec une forte domination du club de la capitale. En tout cas, ces chiffres ont de quoi donner le tournis !

SÉVILLE

Convoité par le PSG, Monchi a choisi la Roma !



Annoncé dans le viseur du Paris Saint-Germain, Ramon Rodriguez Verdejo, dit Monchi, a choisi une autre destination. Le directeur sportif du FC Séville s'apprête à quitter l'Espagne pour l'AS Roma. Le club francilien devra trouver une autre solution pour compléter son organigramme.

Après l'élimination contre le FC Barcelone en Ligue des Champions (6-1 au retour, le 8 mars), le président du Paris Saint-Germain, Nasser Al-Khelaifi, avait promis du changement. Et pas seulement dans l'effectif. L'organigramme du club francilien est également concerné, d'où la piste menant à Ramon Rodriguez Verdejo dit Monchi, réputé pour ses compétences et son réseau sur le marché des transferts. La Roma remporte la bataille Mais si le

FC Séville s'apprête à perdre son directeur sportif, au club depuis 2000, le dirigé tant courtisé ne se dirige pas vers Paris. Convoité par le champion de France depuis plusieurs mois, l'Espagnol de 48 ans va devenir le DS de la Roma, annonce le journaliste italien Gianluca Di Marzio. Grâce aux discussions menées ce lundi à Londres, les deux parties seraient très proches d'un accord sur un contrat de trois ans. Pas de duo Emery-Monchi Une mauvaise nouvelle pour le PSG et son entraîneur Unai Emery, qui ne retrouvera pas celui qu'il a côtoyé en Andalousie. Comme le Real Madrid, que l'on annonçait parmi les prétendants de Monchi, le champion de France devra trouver une autre solution pour redonner de l'élan à son projet.

Robert Pirès : "Mbappé doit rester à Monaco"

Robert Pirès n'est pas franchement favorable à un départ du jeune attaquant français pendant le mercato estival et l'a fait savoir durant un entretien.

En effet, interrogé par Sky Sports, Pirès a conseillé à Mbappé de rester au moins deux saisons à Monaco avant de partir pour un plus grand club. "Si je pouvais donner un conseil à Mbappé, je lui dirais qu'il est important pour lui de rester à Monaco au moins deux saisons, parce qu'il est jeune et qu'il doit

jouer. Il n'a pas besoin de partir au Real Madrid par exemple, c'est l'un des meilleurs clubs du monde mais il y a beaucoup de pression. Monaco c'est parfait pour lui." Robert Pirès a également comparé Mbappé avec Thierry Henry, ils avaient joué ensemble en sélection française et à Arsenal. "Mbappé est très bon. Tu peux le comparer avec Henry. Il a beaucoup de qualité, il est adroit, rapide et intelligent sur le terrain", a-t-il déclaré.



BARÇA

Manchester United prépare une offre colossale pour Neymar

Décidément, Manchester United tient à marquer l'histoire du marché des transferts. Un an après avoir fait de Paul Pogba le joueur du plus cher du monde avec une transaction à 105 millions d'euros, le club anglais pourrait faire sauter la banque pour s'offrir Neymar. Selon Sport, Man United est prêt à payer le montant de la clause libératoire du Brésilien, soit 200 millions d'euros. Le quotidien sportif catalan précise que le club entraîné par José Mourinho souhaite également offrir un salaire annuel de 25 millions d'euros au joueur de 25 ans, le double de ce qu'il perçoit actuellement au Barça. Dernièrement, le capitaine de la Seleçao avait confié son admiration pour le championnat anglais. "La Premier League est un championnat qui me fascine. J'aime le style de jeu et les équipes. Et qui sait, peut-être un jour j'aimerais y jouer. J'admire Manchester United, Chelsea, Arsenal, Liverpool. Ces équipes sont toujours là à se battre pour le titre. Et vous avez aussi des entraîneurs de haut niveau comme Mourinho et Guardiola. Des entraîneurs avec qui tous les joueurs aimeraient travailler", a-t-il déclaré la semaine passée.

REAL MADRID

Le Real veut Courtois et non De Gea cet été

Le gardien de Chelsea, Thibaut Courtois, est toujours la cible numéro un du Real Madrid lors du prochain mercato estival malgré les rumeurs autour du portier de Manchester United David de Gea. De Gea a presque failli rejoindre le Madrilènes en août 2015 mais une erreur administrative lors des dernières minutes du marché estival a empêché ce transfert.

De Gea ne s'est pas laissé abattre et a signé, quatre jours plus tard, une prolongation de quatre ans à Man United. Sauf que ces derniers jours, la rumeur d'un transfert à Madrid revient de plus belle comme lui et sa petite amie de 26 ans, Edurne Garcia, ont été aperçus cherchant une maison dans la capitale espagnole.

Garcia avait d'ailleurs déclaré que Manchester était "plus moche que l'arrière d'un réfrigérateur" et son désir de vivre en Espagne a longtemps été cité comme l'une des principales raisons de De Gea de vouloir rejoindre le Santiago Bernabeu.

Mais selon des sources de *Goal* en Espagne, il n'y aurait aucun changement dans les plans de Madrid pour le prochain mercato. Le portier belge, Thibaut Courtois, reste le favori pour remplacer Keylor Navas.

Il n'y aurait d'ailleurs pas eu d'intérêt renouvelé pour De Gea de la part du Real Madrid et la recherche de maison de sa partenaire ne serait qu'un plan pour l'été.

MIDI

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

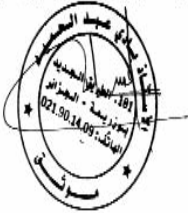


L'INFO, RIEN QUE L'INFO

مكتب العمومي للتوثيق للأستاذ/بادي عبد الحميد
الكائن برقم 101 الطريق الجديد
بوزريعة رمز رقم 0002442

إحراج على وجه التسيير الحر

بموجب عقد استلم بالمكتب بتاريخ 2017.03.07 ومسجل في أوانه، أجر فريق صالحي وهم السيدة/إين ركثنة
ثليجة السيدة/جديات سهام، الأناسة/صالحي روان ميراي، الأناسة/صالحي عبد المؤمن سكندر نعمان، الساكنون
جميعا بـ/98 شارع علي رملي بوزريعة الجزائر، إلى السيدة/صالحي مصطفى، الساكن بـ/98 شارع علي رملي
بوزريعة الجزائر، متجر علي وجه التسيير الحر مستقل في مقهى، كائن بشمارع علي رملي رقم 98 بوزريعة
الجزائر، ولمدة أربعة وعشرين (24) شهرا مغلقة، تنسري ابتداء من 01 مارس 2017، مقابل أجر شهري قدرها
عشرون ألف دينار جزائري (20.000 د.ج).



للإعلان الموثق

Midi Libre n° 3047 - Mercredi 29 mars 2017 - 64/17

Joyeux Anniversaire

Notre princesse **Mezraoui Malak**
a soufflé sa 4^e bougie le 26 mars
2017.

En cette heureuse occasion, ses
grands-parents, parents,
cousins, cousines, oncles,
tantes... lui présentent leurs
chaleureuses félicitations et lui
souhaitent un joyeux
anniversaire, une longue et
heureuse vie pleine de santé
et de bonheur.



REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTRE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE OFFICE DE
PROMOTION ET DE GESTION IMMOBILIERE DE LAGHOOUT
NIF : 098303010058147
AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE
CAPACITÉS MINIMALES N°12/2017

Conformément aux dispositions de l'article 44 du décret présidentiel n°15/247 du
16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service
public, l'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de Laghouat lance avis d'appel
d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales pour la réalisation des tra-
vaux d'achèvement des 60/150 logements publics locatifs F3 (R+2) + 08 locaux commer-
ciaux à Ain Madhi - Lagouat - en tous corps d'état y compris VRD (Programme Quinquennal
2010-2014) Tranche 4000 logements 2013 répartis comme suit :

Projet/site	Désignation des travaux	Qualification demandée
60/150 logements publics locatifs F3 (R+2) + 08 locaux commerciaux LPL P.Q 2010-2014 à Ain Madhi-Laghouat Tranche 4000 logs Année 2013	LOTS 03 Achèvement des 60/150 logs F3 (R+2) + 08 locaux commerciaux en tous corps d'état et VRD	II et plus bâtiment (activité principale)

Les entreprises intéressées par le présent avis peuvent retirer le cahier des charges relatif à
ce projet auprès de l'Office (service des marchés et des prix), contre paiement de la somme
de 1.000,00DA (Mille Dinars) (Non remboursable).

Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre
financière. Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans
des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la réfé-
rence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre
technique » ou « offre financière » selon le cas.

Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la
mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE
CAPACITÉS MINIMALES N°12/2017

Réalisation des travaux d'achèvement des 60/150 logements publics locatifs
F3 (R+2) + 08 locaux commerciaux à Ain Madhi - Lagouat - en tous
corps d'état y compris VRD (Programme Quinquennal 2010-2014) Tranche
4000 logements 2013.

« À n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des
offres »
Lot unique.

A- L'enveloppe dénommée « Dossier de candidature » contient :

- Une déclaration de candidature (selon modèle ci-joint) renseignée, signée, datée, avec apposition de cachet
- Une déclaration de probité (selon modèle ci-joint) renseignée, signée, datée, avec apposition de cachet
- Les statuts pour les sociétés
- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise
- La copie du certificat de qualification et de classification professionnelles
- La copie d'agrément dé livré par la « SONELGAZ »
- Liste du matériel à engager (justifier par des cartes grises et assurance en cours de validité)
- P.V de huisserie de justice pour le matériel non justifié par des cartes grises datant de moins d'une année à la date d'ouverture
- Les bilans comptables des trois dernières années (2014-2015-2016) (visé par les services des impôts)
- Attestation de références professionnelles délivrées par des maîtres de l'ouvrage public contenant les montants des travaux réalisés des cinq dernières années des projets similaires ou équivalents (objet cahier de charges)
- Attestation de mise à jour (CNAS). En cours de validité...

B- L'enveloppe dénommée « offre technique » contient :

- La déclaration à souscrire (selon modèle ci-joint) renseignée, signée, datée avec apposition de cachet
- Le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté »
- Tout document permettant d'évaluer l'offre technique

C- L'offre dénommée « offre financière » contient :

- La lettre de soumission (selon modèle ci-joint) renseignée, signée, datée, avec apposition de cachet
- Devis quantitatif et estimatif (paraphé et signé)
- Bordereau des prix unitaires (paraphé et signé)

Les offres doivent être déposées au département Maîtrise d'ouvrage / premier étage bureau
n°2-08 de la Direction Générale de l'OPGI de Laghouat sis au « Cité des directions route
nationale n°01-Laghouat ».

La date limite de dépôt des offres est fixée à 21 jours à compter de la première parution de cet
avis dans la presse nationale ou dans le BOMOP à 13h00. Si ce jour coïncide avec un jour
férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour
ouvrable suivant.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant 03 mois augmentés des
délais de préparation des offres à compter de la date limite du dépôt des offres.

L'ouverture des plis (dossier de candidature, offre techniques et offre financières) est prévue
en séance publique et se tiendra le dernier jour correspondant à la date limite du dépôt des
offres à 14h00, au niveau du siège de l'Office de promotion et de gestion immobilière «
Direction Générale » si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée
de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les soumissionnaires sont cordialement invités à la séance d'ouverture des plis su-visée.

Midi Libre n° 3047 - Mercredi 29 mars 2017 - Anep - 508 378

Gratin de chou-fleur à la muscade



Ingrédients :
1 chou-fleur
1 demi litre de lait chaud
20 g de farine
20 g de beurre
50 g de fromage râpé
1 c. à c. de noix de muscade
Sel et poivre
1 cube de bouillon de légumes.

Préparation :
Séparer les bouquets du chou-fleur. Dans une casserole d'eau frémissante, mettre le bouillon et le légume. Laisser cuire 15 min et égoutter. Dans une casserole antiadhésive, faire fondre le beurre. Ajouter la farine en mélangeant. Verser le lait, tout en remuant continuellement la sauce. Assaisonner de noix de muscade. Saler et poivrer. Dans un plat à gratin, mettre les bouquets de chou-fleur. Verser la sauce sur le légume. Saupoudrer de fromage râpé. Enfourner 20 min à 220.

Crème au citron



Ingrédients :
2 petits citrons
150 g de sucre en morceaux
250 ml d'eau de fleur d'oranger
250 ml d'eau
3 œufs
1 c. à s. de maïzena

Préparation :
Gratter les citrons avec les morceaux de sucre. Dans une casserole, mettre les morceaux de sucre, le jus des citrons, l'eau de fleur d'oranger. A feu modéré, porter à ébullition en remuant. Réduire à feu doux et laisser mijoter 5 min. Battre les œufs entiers dans un plat. En fouettant, verser cette préparation sur les œufs battus. Verser le contenu du plat dans la casserole. Mélanger énergiquement en tamisant la maïzena directement dans la casserole. Remettre à cuire à feu doux (il ne faut surtout pas faire bouillir). Laisser épaissir quelques minutes sans cesser de remuer. Laisser tiédir avant de mettre en ramequins. Mettre à refroidir jusqu'au

PHYTOTHÉRAPIE

Bienfaits des plantes...

Le millepertuis, la rose, le noyer ou encore l'ortie sont dans nos jardins. Alors, pourquoi ne pas récolter ce que la nature nous offre ? Une fois sèche, notre cueillette de plantes médicinales nous procurera les bienfaits de soins naturels.

Le millepertuis apaise les névralgies :

Ses fleurs à cinq pétales d'un jaune d'or sécrètent un suc rouge qui apparaît lorsqu'on les écrase. L'infusion de millepertuis, à raison d'une pincée de fleurs par tasse d'eau bouillante, apaise les névralgies et calme les douleurs lombaires. L'huile de macération des fleurs de millepertuis est souveraine pour soulager les blessures, les ecchymoses, les douleurs dorsales, les lombagos, les crises de goutte, de même que les sciatiques.

Comment l'obtenir

Remplissez un bocal de fleurs fraîches, couvrez d'huile d'olive. Placez le tout au soleil. Au bout de quelques jours, l'huile se teinte en rouge, signe d'une bonne macération. Filtrez et embouteillez.

La rose, en lotion pour le visage

L'infusion d'une poignée de pétales dans une tasse d'eau bouillante est tonique et revitalisante. Elle soulage les toux et maux de gorge.

Refroidie et augmentée de cinq gouttes d'extrait de pépins de pamplemousse pour la conservation, cette infusion fait office de lotion pour les soins du visage.

Le noyer contre la transpiration excessive et l'acné

Les feuilles de noyer se récoltent en été et sont efficaces pour lutter contre les troubles de la digestion. L'infusion d'une cuillère à café de feuilles de noyer dans une tasse d'eau bouillante est dépurative, apéritive et tonique.

Un bain à la décoction de feuilles de noyer soulage efficacement l'érythème fessier des nourissons, la transpiration excessive et donne de



bons résultats en cas d'acné.

L'ortie éloigne les éruptions cutanées

Surtout connue et redoutée par ses pouvoirs urticants, l'ortie recèle, cependant, de vertus thérapeutiques inestimables. Elle se récolte, entière, de mai à octobre. La tisane de jeunes pousses

fraîches d'orties prise en cure est un excellent dépuratif qui purifie le sang et éloigne les éruptions cutanées, l'eczéma, les crises de goutte, ainsi que les rhumatismes. La décoction de feuilles d'orties participe à la bonne santé du cuir chevelu en stoppant la chute des cheveux et en éliminant les pellicules.

MAISON SAIN

Dépolluez votre maison...

La maison peut vite devenir un nid à polluants. En effet, une part importante des polluants de l'air est due aux composés que l'on retrouve dans les matériaux modernes de construction, les meubles, les vernis, les peintures... Quelques gestes simples feront de votre maison un environnement meilleur pour votre santé.

Une température entre 16 et 17°

L'idéal pour bien dormir est une température comprise entre 16 et 17 degrés. De plus, en diminuant la température habituelle de 1°, vous réduisez de 5 % votre consommation d'énergie. Pensez aussi à fermer les volets et les rideaux pour éviter les déperditions de chaleur.

Pensez à diminuer le thermostat des chauffages le matin quand vous partez au travail, cela permettra de ne pas gaspiller de l'énergie qui ne sera pas utilisée dans la journée.

Si vous êtes absents quelques jours, éteignez tout.

En aérant vous évacuerez tous les polluants, l'humidité et vous renouvelerez l'air pour avoir une chambre plus saine.

Il faut savoir en outre qu'une ampoule propre, sans poussière, aura un flux lumineux beaucoup plus important. Pour cela, il



suffit de respecter quelques règles d'hygiène simples comme dé poussiérer régulièrement avec un chiffon, passer l'aspirateur environ deux fois par semaine ou encore bien secouer les tapis à l'air libre. Vous éliminerez en même temps les risques d'acariens et d'allergie. Pensez à utiliser des ampoules écologiques par exemple. Evitez une literie synthétique et préférez un sommier à latte de bois et matelas en latex.

- Pour le mobilier, privilégier le bois massif local non traité, si possible provenant de forêt gérée durablement.

- Si vous utilisez de l'huile ou de la cire, choisissez-les écologiques, cela vous permettr

A S T U C E S

Les feuilles de ma plante tombent, que faire ?



La plante ne se développe plus, les autres feuilles pâlisent : elle a besoin d'un apport en engrais.

Elles ont des taches brunes...



... ou blanches dans la partie supérieure de la plante : c'est le signe d'une trop forte exposition à la lumière, il faut la mettre à l'ombre.

...dentelées et brunes sur les bordures...



C'est le signe d'un manque d'eau ou plus précisément d'une atmosphère trop sèche. Mettez votre plante dans un endroit humide. Vaporisez régulièrement avec de l'eau claire.

...brûlées aux extrémités



C'est incontestablement le fluor contenu dans l'eau d'arrosage qui en est responsable : alternez les arrosages à l'eau du robinet et arrosage avec de l'eau de pluie ou de l'eau distillée.

Mots Fléchés N°3220

écouter l'artiste théories pour tous	attaquant produits de volcar	prière fervente 365 jours	enzymes stoma- caux	bêtes de scène piliers carrés	sous- vêtement collant	planta- tions de saules dégarnies
tranche épaisse			grande école		causée par monnaie vivante	
alerte		bâtiment de guerre liquide bucal	manche			
morceau de verre mena la vie dure				point cardinal attribuée		posse- sif militaire U.S.
	choisies		grand nombre émous- sons		il vaut l'argent vieille	interdit
difficul- tés	indispem- sable		paisible mont de Jérusa- lem	secoue couches d'air		cham- pion
agitation bouche de moineau		mystères			cours sibérien négligée	arrêt sanguin
roue à gorge		centre de soin	musique de boîte quart de tourisme		mois estival pures	partie de squelette brava le danger
vile			antique centaure bizarres			t'harmo- niseras
maisons de mon- tagne	païsage élevée		ébahis- sais musette	dame de paveur citron- nelle		deuxième degré fleur de gerbe
ça fait mal!		rétablira	corrom- pue		troupe du passé ne dévoil- les pas	état de médium
rigoureux		trempe person- nel		charges de ballon gaz de rub		bouscu- lade
bout de mamelle outil de dessin		enduisis d'huile vilain rongeur			éclaircit un peu gris	
imitateur emplumé	bonnes brises lumière d'Égypte			rapport de cercle mot pour amis		la moitié de deux écouteur
place de feu		équilibres des conti- nents	moderne		marraine de contes	

SUDOKU

N°3220

SOLUTION SUDOKU

N°3219

**SOLUTIONS MOTS
FLECHES 3219**

			9				5
		1					7
7			1	2			4
		9		5		6	2
	5					9	
1	3		6		7		
9		1	3				6
4					8		
2				4			

3	6	7	8	4	9	5	2	1
1	4	5	7	2	6	9	8	3
8	9	2	3	5	1	4	7	6
5	8	3	4	1	7	2	6	9
4	2	1	6	9	3	8	5	7
6	7	9	5	8	2	3	1	4
2	5	6	9	7	4	1	3	8
9	3	8	1	6	5	7	4	2
7	1	4	2	3	8	6	9	5

• I • P • A • A • G • B • F
• I • N • T • A • N • G • I • B • L • E • C • U
• C • I • T • E • E • O • I • N • D • R • A • S
G • O • R • E • T • E • N • S • E • I • G • N • A
• M • A • N • S • A • R • D • E • G • E • A • I
• O • M • I • T • I • S • E • R • A • N • P • T
• E • L • E • I • S • R • E • V • I • S • E •
E • N • L • E • V • E • R • A • E • T • E • P
• S • E • R • E • E • B • R • E • C • H • E
F • U • R • I • E • M • U • R • E • O • U • T
• R • A • T • R • I • T • E • T • U • E • R
R • A • S • A • D • E • S • F • E • R • A • I
• B • L • O • V • E • E • S • O • I • N • S
P • L • A • I • D • E • T • A • U • S • E • S
• E • S • Q • U • I • V • E • R • A • S • V • A
O • S • S • U • L • U • T • I • N • R • E • G
• O • E • I • L • E • D • I • T • A • E
D • A • M • R • E • S • S • E • M • E • L • A •
• E • M • P • I • R • A • S • E • N • A • T • S
V • R • A • I • S • X • E • E • T • I • R • A
• A • I • E • P • O • U • S • S • E • T • E • S

Une nouvelle méthode de génotypage à l'épreuve du climat

Les régions les plus chaudes de la planète se prêtent mal à la conservation de l'ADN ancien.

Sous ces latitudes, le matériel génétique se dégrade en effet rapidement, rendant son analyse par les méthodes de génotypage classiques très difficile. Dans une étude publiée récemment dans la revue *Molecular Ecology Resources*, des chercheurs de l'Institut Jacques Monod, (IJM, CNRS/Université Paris Diderot) ont pu tester l'efficacité d'un procédé de génotypage combinant des méthodes de biologie moléculaire et de génomique existantes. Grâce à cette approche novatrice, ils ont pu déterminer une partie du génotype de rongeurs vieux de 44.000 ans à partir de fossiles prélevés dans une grotte marocaine avec l'aide d'une équipe du Muséum national d'Histoire naturelle. Ce résultat, qui con-

stitue le plus vieil ADN jamais mis en évidence en Afrique, augure de prometteuses applications non seulement en paléontologie et en archéologie mais aussi en écologie.

De prometteuses applications

L'étude de l'ADN contenu dans les restes fossilisés aide les scientifiques à mieux comprendre le cheminement évolutif des êtres vivants. La faible quantité de matériel génétique que recèlent ces fossiles rend toutefois ce type d'analyses particulièrement délicates. Son utilisation est par ailleurs limitée aux environnements froids et tempérés, les seuls à même d'assurer une bonne conservation de l'ADN ancien au fil du temps. Pour contourner ces obstacles, une équipe du CNRS a mis au point une méthodologie qui combine la sensibilité de l'amplification en chaîne à la puissance du séquençage haut débit



d'acides nucléiques. Les chercheurs ont pu tester son efficacité sur des restes d'ossements et de dents fossilisés provenant d'une grotte de la région de Témara, dans le nord du Maroc. Ils sont ainsi parvenus à caractériser les lignées mitochondriales de rongeurs vieux de 44.000 ans. *"Cette information génétique est la plus ancienne jamais obtenue sur le continent africain où le climat très chaud ne favorise pas la préservation de l'ADN, ce qui témoigne de la performance de notre approche"*, se félicite

Eva-Maria Geigl cosignataire de l'étude. Si les méthodes de biologie moléculaire et de génomique ont fait des progrès spectaculaires en l'espace de quelques années, leur coût relativement élevé limite aujourd'hui encore leur utilisation par les équipes d'archéologues et de paléontologues. Ce n'est pas le cas de la nouvelle procédure de génotypage mise au point par les scientifiques de l'IJM. *"Le fait d'associer de manière optimisée le séquençage haut débit à la PCR permet d'analyser 10 fois plus de*

marqueurs génétiques sur 10 fois plus d'échantillons que les méthodes de paléogénétique classiques et ce en 10 fois moins de temps", estime Thierry Grange directeur de recherche à l'IJM et coauteur de l'article. L'approche en question semble également adaptée à un large éventail de questionnements scientifiques: impact de l'homme ou du climat sur la diversité d'un groupe d'espèces, mise en place des processus de domestication, suivi de populations animales à l'échelle d'un vaste territoire, etc.

Lancement de la première phase de clonage du mammouth



Ce sont des chercheurs russes de l'université fédérale du Nord-Est et les employés de la Fondation de recherche en biochimie sud-coréenne SOAAM, qui ont entamé, en 2012, un grand projet commun baptisé "La Résurrection des mammouths et d'autres

animaux préhistoriques". Comme son nom l'indique, ce projet vise à redonner vie à des espèces disparues par le biais du clonage, et une première phase vient d'être lancée pour le fameux mammoth. *"À l'étape actuelle, des vérifications scientifiques*

rigoureuses sont en cours. Une fois terminées, nous publierons les résultats dans des revues scientifiques. La deuxième étape et les recherches ultérieures sont déjà programmées", a déclaré à ce sujet Huang Woo-suk, professeur sud-coréen mem-

bre de l'équipe scientifique. Si cette expérience est réalisable, c'est parce qu'en octobre 2015 avait été annoncée la découverte d'une peau de mammouth en Yakoutie, dans un état de conservation suffisamment bon pour cloner l'animal, c'est en tout cas ce qu'affirmaient des scientifiques.

Création d'un centre mondial du mammouth

Par ailleurs, Egor Borissov, chef de la république de Yakoutie, a déclaré qu'il était nécessaire de créer dans cette région un Centre mondial du mammouth, démarche destinée à améliorer la compétence concurrentielle de la science russe dans le domaine

de la paléontologie. Ce centre aurait donc une portée scientifique, mais également touristique, où les visiteurs pourront découvrir des laboratoires et des cryostorages dans le pergélisol, un attrait certain du grand public pour les mammouths existant. Enfin, le fait que cela se déroule en Yakoutie n'est dû en rien au hasard, puisque c'est dans cette région qu'en 1799, un premier mammouth congelé a été mis au jour. Depuis cette date, nombre de fossiles du mammouth ont été découverts. La société sud-coréenne SOAAM avait déjà fait parler d'elle en octobre dernier, c'est elle qui propose un service de clonage de chiens pour les personnes qui ont perdu le leur.

L'encyclopédie

DES INVENTIONS

Charli Charger

Inventeur : Mikaël Bes et Jean-Baptiste Antonini Date : 2014 Lieu : France

Charli Charger est une borne disponible en libre-service dans les lieux publics et privés, vous permettant de recharger la batterie de votre mobile rapidement. Finie la peur panique en voyant la jauge de votre batterie de téléphone se vider ! La startup a déjà vendu plus de 1.000 bornes en B to B et signé plusieurs partenariats prestigieux.



**ENQUÊTES CRIMINELLES
LE MAGAZINE DES FAITS DIVERS**

20h55



L'affaire Harmonie Marin : le tueur trahi par un SMS. A Fécamp, en Seine-Maritime, au printemps 2013, Harmonie, infirmière de 25 ans, aurait mis fin à ses jours par étranglement. Ses parents ne croient pas au suicide, bien qu'il soit confirmé par une autopsie. Sa mère Isabelle mène alors une véritable contre-enquête à partir de SMS troublants découverts dans le portable de sa fille. L'affaire Leulmi : séducteur ou prédateur ? Le coup de foudre, le grand jeu, la demande en mariage, la signature d'un contrat d'assurance-décès et un accident de la route... à chaque fois, le mode opératoire de Jamel Leulmi est identique.

**40 ANS DU DISCO
LE CONCERT ÉVÉNEMENT**

20h55



C'est au Palais de Sports de Paris, dans le décor du spectacle musical Saturday Night Fever, que l'animatrice, en présence de la troupe, célèbre les 40 ans du disco. A cette occasion, de nombreux artistes de l'époque et d'aujourd'hui reprennent notamment les 10 plus gros tubes du genre. Parmi les invités, figurent M. Pokora, Tal, Joyce Jonathan, Yseult, la troupe des 3 Mousquetaires, Sheila et Patrick Hernandez. La danseuse Fauve Hautot fait découvrir l'ambiance qui règne dans les coulisses de la soirée, où les chanteurs se préparent avant de monter sur scène face à un public déchaîné.

LES TÉMOINS

20h55



Sandra et Catherine obtiennent enfin des informations de Martin Souriau qu'elles ont séquestré. Il les conduit dans une maison abandonnée où le tueur a enfermé Emilie, la première victime enceinte ; mais il ne veut pas révéler son nom. Puis, Martin leur fausse compagnie et rejoint le meurtrier dans le parking d'un stade. Ce dernier lui demande s'il a fait des révélations à la police, et de rage, détruit son portable.

DES RACINES ET DES AILES

20h55



Au fil de l'eau, jusqu'à Cordoue. Le Guadalquivir, qui prend sa source dans les montagnes de Cazoria, longe des villages de la Renaissance tels que Baeza et Úbeda. Sur son chemin, une étape majeure : Cordoue. Ici se trouve un trésor unique au monde : la cathédrale-mosquée. Elle fut une basilique wisigoth du VIe au VIIe siècle. Puis, cet édifice est devenu une mosquée pendant cinq siècles et enfin une cathédrale. Séville, fille du Guadalquivir. Le quartier de Triana est le berceau du flamenco. Les danseurs José Luis Vidal et Cristina Gallego racontent leur passion pour la Sevillana...

**LA SELECTION
DU MIDI LIBRE****LE HAVRE**

20h55



Ancien écrivain, Marcel Marx est devenu ciréur de chaussures et officie sur les quais de la gare du Havre. Le soir, il rentre dans son modeste cabanon où l'attend son épouse, Arletty. Un jour, cette dernière apprend qu'elle est gravement malade. Dans le même temps, des clandestins sont retrouvés entassés dans un conteneur. L'un d'eux, le petit Idrissa, prend la fuite. Recherché par la police, il est recueilli par Marcel.

90' ENQUÊTES

20h55



Chaque jour, plus d'un million d'automobilistes empruntent le périphérique parisien, axe routier le plus fréquenté d'Europe et long de 35 kilomètres. Depuis son ouverture en 1973 pour fluidifier la circulation en centre-ville, les agents de la Brigade du périphérique assurent sa sécurité. 24h sur 24, les 200 hommes et femmes qui composent cette unité spéciale traquent les incivilités, les excès de vitesse et les conduites dangereuses. Malgré leur surveillance, les radars et les caméras, les accidents sont nombreux.

TOP CHEF

20h55



Les cinq candidats encore en lice doivent préparer un plat gastronomique à base de viande ou de poisson en croûte comestible. Après une dégustation à l'aveugle, les jurés désignent le candidat qui aura gagné sa place en quart de finale. Les quatre autres participants se rendent ensuite en Brière, chez le chef étoilé Eric Guérin, qui a la particularité de toujours dessiner ses créations. Ils doivent recréer un plat à partir de l'un de ses croquis.

**GREY'S ANATOMY
AMOUR
ET CONSÉQUENCES**

20h55



Stéphanie continue de vouloir s'occuper de Kyle, qui a été opéré par Amelia. Mais le jeune homme et ses proches ne veulent pas que la résidente s'implique sur son cas. Quant à Owen et Amelia, ils font des projets. De mauvaise humeur, Meredith opère un adolescent après un accident de la circulation. Callie demande à Arizona de modifier les jours de garde de Sofia.

MIDI
Quotidien national d'information - 100% DZ

Web : www.lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni
e-mail : direction@lemidi-dz.comRédaction
e-mail : redaction@lemidi-dz.comStandard :
021.63.80.82 et 87
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14
publicite@lemidi-dz.com
Pour votre publicité s'adresser à
l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, Alger
Tél. : 021.73.79.79 et 73.71.28
Bureau de Constantine :
100, rue Larbi Ben Mhidi -
Constantine - Tél/Fax : 031.64.17.53Bureau de Annaba
24 rue Med-Khemisti
Tél. : 038.86.11.57
Bureau de Tizi-Ouzou
Cité Mohamed-Boudiaf
BT 29 A
Nouvelle-Ville T. O.
Tél-Fax : 026.21.56.78Impression :
Centre : SIA Diffusion : Midi libre
Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO
EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzarjah : 021000713000214 c/c 16
Adresse : 12 rue Fozzia Moulah
Rostomia Clairval Alger.La reproduction de tout article
est interdite sans l'accord de
la rédaction. Les manuscrits,
photographies ou tout autre
document et illustration,
adressés ou remis à la
rédaction ne seront pas
rendus et ne feront l'objet
d'aucune réclamation.

EMMA WATSON

ELLE EXPLIQUE POURQUOI ELLE A REFUSÉ "LA LA LAND"

L'actrice britannique est passée à côté d'un Oscar mais elle le vit bien et assume ! Un temps citée pour donner la réplique à

Miles Teller alors que le projet La La Land n'en était qu'à ses balbutiements, Emma Watson n'a finalement pas tourné sous la

direction de Damien Chazelle dans la comédie musicale aux 6 Oscars. C'est finalement une autre Emma, Stone, qui a eu

le rôle, et Ryan Gosling qui a remplacé le héros de Whiplash. La suite de l'histoire, on la connaît : des critiques dithyrambiques, un

succès commercial, une pluie de récompenses et accessoirement un Oscar et un Golden Globe pour Emma Stone.



SHANNEN DOHERTY

DÉVOILE UNE VIDÉO OÙ ELLE SE RASE LA TÊTE

La star a documenté de bout en bout son combat contre la maladie. Depuis qu'elle a fini la chimio et la radiothérapie, suite à son cancer du sein, Shannen Doherty a eu le bonheur de voir ses cheveux repousser. L'ex-star de Charmed, qui a récemment posé sur le tapis rouge pour une soirée au profit des animaux, avec sa nouvelle coupe, a partagé une vidéo du moment où elle s'est rasée le crâne...

ARTHUR EN DEUIL

SON JEUNE COUSIN ADAM, ATTEINT D'UN CANCER, EST DÉCÉDÉ

L'animateur a annoncé la triste nouvelle ce matin sur Instagram... Après des années de lutte contre la maladie, Adam s'est éteint. Mobilisé depuis des années pour soutenir son cousin atteint d'un cancer du sang (une myélofibrose primitive), et tous les autres malades, Arthur s'est emparé de son compte Instagram ce matin du 15 mars pour partager une triste nouvelle, le décès d'Adam.

Fadjr	05h03
Dohr	12h53
Asr	16h25
Maghreb	19h11
Icha	20h33

CONFÉRENCE UA-ONU À DAKAR

LE MAROC A ÉCHOUÉ À EMPÊCHER LA PARTICIPATION DE LA RASD

Le ministre sahraoui des Affaires étrangères, Mohamed Salem Ould Salek, a indiqué que le Maroc a encore une fois échoué à empêcher la participation de la République sahraouie à la conférence du partenariat Union africaine-Nations unies qui devait se tenir à Dakar. Le chef de la diplomatie sahraouie, M. Ould Salek a déclaré aux journalistes après le report de la conférence à Dakar, que "le Maroc a encore une fois échoué à empêcher la participation de la République arabe sahraouie démocratique (RASD) après son échec au sommet de Malabo".



La Commission économique des Nations unies pour l'Afrique (CEA) a confirmé dimanche le report de la conférence du partenariat Union africaine-Nations unies qui devait se tenir à Dakar. La CEA a pris cette décision

après avoir reçu l'avis juridique de la Commission de l'Union africaine qui réfute les allégations marocaines et soutient la position de la République sahraouie. Le report intervient également après que la CEA ait

reçu des arguments juridiques présentés par la Commission de l'UA et la plupart des organes africains qui soutiennent la participation de la République sahraouie à cette réunion en sa qualité de membre à part entière de l'Union africaine. Par ailleurs, lors de sa réunion dimanche, le Conseil des ministres sahraoui a salué la récente décision du Conseil de l'Union africaine pour la paix et la sécurité (CPS) sur la question sahraouie, dans laquelle il a appelé à l'engagement immédiat de pourparlers directs et sérieux, sans conditions préalables pour surmonter l'impasse actuel qui bloque le règlement du conflit au Sahara occidental, affirmant qu'il reste activement saisi de la question.

UNE 1^{re} EMBOLISATION SANS OUVERTURE DE LA BOÎTE
CRÂNIENNE

LE CHU FRANZ-FANON À L'HONNEUR

Une équipe médicale du service de neuroradiologie interventionnelle du centre-hospitalo-universitaire Franz-Fanon de Blida a réalisé, lundi, la première embolisation, à l'échelle nationale, relative à un anévrisme intracrânien (accident vasculaire cérébral de type hémorragique), sans ouverture de la boîte crânienne, a-t-on appris de source hospitalière.

Selon le docteur Zeroual Mohamed-Reda, chef de service de neuroradiologie interventionnelle, l'opération a profité à une femme de 50 ans, souffrant d'un anévrisme intracrânien.

L'opération dite par embolisation, ou traitement endovasculaire (c-a-d sans ouverture de la boîte crânienne), une première à l'échelle nationale, consiste à remplir l'anévrisme d'un fil de platine (coils) afin de l'oblitérer complètement.

Aussi, cette nouvelle technique interventionnelle permettra le traitement, à l'avenir, de nom-



breux cas d'anévrismes et d'accidents cérébraux de différents types, au niveau de ce service de neuroradiologie interventionnelle du CHU Franz-Fanon, actuellement unique du genre à l'échelle nationale.

Une opération qui évitera, en outre, le transfert de ce type de malades vers l'étranger, et son corolaire de frais dégagés sur le budget de l'État.

Une centaine de malades de dif-

férentes wilayas du pays, sont inscrits en liste d'attente afin de bénéficier de cette nouvelle technique chirurgicale au CHU Franz-Fanon, a ajouté D' Zeroual.

Pour rappel, il y a près de deux semaines, la même équipe médicale a réalisé avec succès, la première thrombectomie mécanique, à l'échelle nationale, sur un patient atteint d'un AVC, lui évitant, ainsi, la paralysie.

SYMBOLE DE LA LUTTE ANTIAPARTHEID DÈCÈS DE AHMED KATHRADA

La lutte antiapartheid en Afrique du Sud perd un autre de ses plus illustres représentants historiques. Ahmed Kathrada, le discret vétéran de la lutte antiapartheid, est décédé ce mardi en Afrique du Sud à l'âge de 87 ans. Il a été l'ami et le compagnon de cellule de Nelson Mandela dans la prison de Robben Island.

Ancien député et conseiller du président Mandela pendant son seul mandat à la tête de l'Afrique du Sud (1994-1999), ce fils d'immigrés indiens faisait partie du premier cercle des dirigeants historiques du Congrès national africain (ANC). Ahmed Kathrada s'était notamment illustré à la fin des années 80 lors des négociations entre l'ANC et le régime blanc, qui ont abouti au début des années 90 à la chute de l'apartheid et aux premières élections libres du pays en 1994.

Hospitalisé au début du mois pour une opération au cerveau, son état de santé s'était dégradé ces derniers jours. La fondation Ahmed-Kathrada a annoncé ce mardi dans un communiqué qu'il s'était éteint "en paix" à l'hôpital Donald-Gordon de Johannesburg. "C'est une grande perte pour l'ANC, plus largement pour le mouvement de libération et l'Afrique du Sud", a déploré le directeur de la fondation, Neeshan Balton.

ACCIDENTS DE LA ROUTE 60 MORTS ET 1.444 BLESSÉS EN UNE SEMAINE

Soixante personnes ont trouvé la mort et 1.444 autres ont été blessées dans 1.209 accidents de la circulation survenus à travers le territoire national durant la période du 19 au 25 mars, indique mardi un communiqué de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Tيارت avec 9 personnes décédées et 40 autres blessées suite à 16 accidents de la route, précise-t-on de même source. En outre, les services de la protection civile ont effectué 1.029 interventions pour procéder à l'extinction de 674 incendies urbains, industriels et autres. Par ailleurs, 6.530 interventions ont été effectuées durant la même période pour l'exécution de 5.783 opérations d'assistance aux personnes en danger et opérations diverses.

LUTTE CONTRE LA CONTREBANDE 10 INDIVIDUS ARRÊTÉS À TINDOUF ET IN-GUEZZAM

10 contrebandiers ont été arrêtés à Tindouf et In-Guezzam lors d'opérations distinctes ayant permis la saisie de 8 véhicules tout-terrain, de 5,5 tonnes de denrées alimentaires, de 1.300 litres de carburant, de 4.080 unités de produits détergents, de 9 groupes électrogènes et de 4 marteaux piqueurs. Aussi, 37 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à Tamanrasset, rapporte un communiqué du ministère de la Défense nationale, ce mardi. Par ailleurs, deux narcotrafiquants à bord de deux véhicules touristiques chargés de 95,6 kg de kif traité ont été appréhendés par la Gendarmerie nationale à Tlemcen et Sidi-Bel-Abbès.

Par ailleurs à Oran, 5.700 comprimés psychotropes ont été saisis pendant que les unités de l'ANP et de la Gendarmerie nationale ont saisi 4 véhicules utilitaires, 42,5 quintaux de tabac et 17.624 unités de différentes boissons dans plusieurs opérations menées à El-Oued, Biskra et Oum-El-Bouaghi.